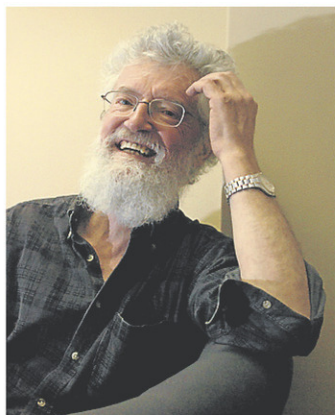


100<sup>e</sup>  
Depuis 1920

leNouvelliste

MEMBRE DE LA  
COOPÉRATIVE  
NATIONALE DE  
L'INFORMATION  
INDÉPENDANTE

Le docteur  
Pierre Mailloux  
entame une  
poursuite de  
plus de 10 M\$  
contre  
le Collège  
des médecins  
PAGE 5



FRANCOEUR

Mauvaise semaine  
pour Trump

PAGE 10



La lumière  
au bout du  
tunnel pour les  
institutions  
muséales  
de la région  
PAGE 14



TURCOTTE

Boxeurs confinés  
«J'espère que nous  
serons les prochains»

PAGE 16

Nos abonnés sont priés de noter qu'à compter du lundi 22 juin, cette version numérique intégrale ne sera plus disponible en semaine. Elle sera offerte le samedi uniquement, en concordance avec l'édition imprimée du week-end qui propose une formule améliorée. Conséquemment, le coût de l'abonnement passera à 5 \$ + taxes par mois.

# DE NOUVEAU MILLIONNAIRE

10 ans plus tard, Michel Bilodeau remporte pour une deuxième fois un gros lot du Lotto Max, cette fois de 15 millions \$ PAGE 3



PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

Terminée la  
distanciation  
pour les tout-  
petits dans  
les garderies

PAGE 2



Les gîtes, ces grands  
oubliés du déconfinement

PAGE 12

## SOMMAIRE

affaires	12-13
arts et spectacles	14-15
opinions	10-11
sports	16-17

## INSOLITE

Italie:  
arrestation de  
deux évadés  
qui avaient  
promis de  
revenir en  
prison

AFP

ROME — Deux prisonniers, qui s'étaient évadés il y a une quinzaine de jours d'une prison de Rome en promettant de revenir dans leur cellule après avoir réglé un problème familial, ont été arrêtés mercredi, a annoncé le ministère de la Justice.

«Davad Zukanovic et Lil Ahmetovic, les deux détenus qui s'étaient évadés le 3 juin de la prison de Rebibbia ont été capturés dans la province de Pise», en Toscane, indique un communiqué du ministère.

Les deux cousins roms avaient laissé un mot lors de leur évasion promettant de revenir en prison dès qu'ils auraient réglé leurs problèmes familiaux, selon le quotidien *La Repubblica*.

Ils avaient expliqué dans leur courrier, paraphrasé par le quotidien, que leurs enfants se trouvaient en mauvaise posture, probablement à cause d'une histoire de trafic de drogue, et qu'ils devaient les protéger.

Condamnés pour recel et fraude, les deux cousins, qui auraient dû sortir de prison en 2029, avaient promis dans leur courrier de revenir «le plus rapidement possible», selon la même source.

## NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464  
redaction@lenouvelliste.qc.ca  
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000  
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478  
pub@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363  
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

## COVID-19: 42 nouveaux décès au Québec

MONTRÉAL (PC) — Le bilan de la pandémie de coronavirus s'est alourdi de 42 pertes de vie au Québec jeudi, portant le bilan total à 5340 morts.

Onze décès sont survenus de mercredi à jeudi et 31 avant le 10 juin.

On comptait 120 infections de plus par rapport à mercredi, pour un total de 54 383.

Le nombre d'hospitalisations avait glissé de 53, à 637, et sept personnes de moins étaient soignées aux soins intensifs, soit 65.

Il y avait 58 cas de plus dans la région de Montréal, pour un total de

26 873. Le bilan était de 5702 cas à Laval et de 7670 en Montérégie.

Par ailleurs, le déficit fédéral de cette année pourrait atteindre 256 milliards \$ en raison de la pandémie de COVID-19, selon le directeur parlementaire du budget. Ce résultat, publié dans un rapport rendu public jeudi matin, est la combinaison d'un total de dépenses fédérales en aide d'urgence estimé à 169 milliards \$ et d'une baisse historique de la production économique.

Une importante étape du déconfinement du commerce au détail de la région de Montréal sera franchie

dans quelques heures avec la réouverture des centres commerciaux, vendredi. Cette permission accordée par les autorités sanitaires québécoises concerne les dizaines de centres commerciaux situés sur les territoires de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de la MRC de Joliette, dans Lanaudière.

Après s'être adaptés pendant des mois aux difficultés liées à la crise du coronavirus, de nombreux employés revoient ce qui compte le plus pour eux sur le plan de leur carrière, selon une nouvelle étude de

Robert Half, une firme internationale de recrutement de personnel. Près de la moitié des professionnels œuvrant dans des bureaux qui ont été interrogés (47 %) ont déclaré qu'ils ne ressentent plus la même chose à l'égard du travail en raison de la pandémie.

Un Québécois sur deux (46 %) se serait mieux préparé financièrement si une autre crise majeure survenait d'ici 5 ans, 48 % le seraient aussi bien et seulement 6 % moins bien, indique un sondage *Question Re-traité* réalisé en collaboration avec SOM.



La règle de distanciation entre les enfants d'un même groupe, soit un maximum de dix enfants, et entre les enfants et leur éducatrice attirée, est abolie. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

## TOUT-PETITS DANS LES GARDERIES

# Terminée, la distanciation physique

STÉPHANIE MARIN

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Finie la distanciation entre les tout-petits en garderie: les enfants n'auront désormais plus besoin de se tenir à deux mètres les uns des autres.

La règle de distanciation entre les enfants d'un même groupe, soit un maximum de dix enfants, et entre les enfants et leur éducatrice attirée, est ainsi abolie.

Le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, l'a annoncé jeudi midi.

Il qualifie la nouvelle d'«un pas de plus vers un retour à la normale pour les enfants», mais aussi pour le personnel des services de garde du Québec, qui devait composer avec ces règles exigeantes.

De plus, à partir du lundi 22 juin, les établissements situés à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la municipalité régionale de comté (MRC) de Joliette et de la ville de L'Épiphanie pourront recevoir 100 % du nombre maximal d'enfants indiqué à leur permis.

En ce qui concerne les services de garde en milieu familial, le

nombre régulier d'enfants pouvant être accueillis sera de nouveau en vigueur.

«Je suis heureux que la Direction générale de la santé publique ait donné le feu vert pour un retour à la capacité maximale d'accueil des enfants dans l'ensemble des services de garde en zones froides. Cette bonne nouvelle offre à un plus grand nombre d'enfants un retour dans leur milieu de garde habituel, permettant ainsi aux parents une conciliation famille-travail bonifiée», a souligné le ministre dans un communiqué.

## Trois nouveaux cas et aucun décès dans la région

TROIS-RIVIÈRES (PP) — Le bilan quotidien de la pandémie de COVID-19 se veut encore une fois relativement positif en Mauricie et au Centre-du-Québec, où seulement trois nouveaux cas ont été observés depuis les dernières 24 heures, ce qui porte le total des infections à 2041.

Selon les données rendues publiques par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ), c'est en Mauricie, plus précisément à Trois-Rivières, que les trois nouveaux cas ont été constatés. On y dénombre désormais 1646 infections à l'échelle régionale, dont 907 sur le territoire trifluvien. Le Centre-du-Québec, quant à lui, n'a enregistré aucun nouveau cas depuis la veille. On y recense toujours 395 personnes malades.

Par ailleurs, le bilan total des morts dans la région est demeuré inchangé depuis mercredi. On compte toujours 210 décès liés à la COVID-19.

La situation continue également de s'améliorer dans les centres hospitaliers, où deux personnes se trouvent actuellement aux soins intensifs, soit une de moins que la veille. C'est le nombre de personnes rétablies qui a connu l'augmentation la plus marquée dans la région au cours des 24 dernières heures, passant de 1765 à 1775.

Il est à noter que parmi les trois personnes qui ont testé positif à la maladie depuis mercredi, aucune ne se trouvait dans un des trois foyers d'éclosion actifs de la région, soit le CHSLD Cooke, le CHSLD Cloutier-du-Rivage ainsi que le CHSLD Saint-Joseph.

## UN DEUXIÈME GROS LOT EN 10 ANS POUR MICHEL BORDELEAU

# «C'est familial, ce n'est pas juste pour moi»

**MATTHIEU MAX-GESSLER, JOURNALISTE POUR L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL LE NOUVELLISTE**  
*m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca*

**SAINT-STANISLAS — «J'en ai vu d'autres dans la vie. Je me sens très bien.» C'est avec grand calme que Michel Bordeleau, de Saint-Stanislas, réagit après avoir appris qu'il est l'heureux gagnant — une deuxième fois en 10 ans — du Lotto Max.**

En 2010, il avait partagé avec neuf autres personnes une cagnotte de 25 millions \$, soit un montant individuel de 2,5 millions \$. Cette fois, c'est un montant de 15 millions \$ qui sera déposé dans son compte bancaire.

En mettant la main sur un tel montant, certains seraient susceptibles de perdre les pédales. Ce n'est pas le cas de M. Bordeleau, qui ne compte pas faire de folies

avec cet argent. Peut-être parce que les millions qu'il a remportés en 2010 lui permettent déjà de vivre sans tracas. Mais surtout, parce qu'il considère que cet argent n'appartient pas qu'à lui, mais à toute sa famille.

«C'est familial, ce n'est pas juste pour moi. Ça va être distribué entre mes enfants», souligne-t-il.

Contrairement à 2010, le billet gagnant comportait une seule combinaison. M. Bordeleau le séparera en parts égales avec les membres de sa famille.

Cette manne inattendue lui permettra à nouveau de gâter ses nombreux petits-enfants, comme il avait dit vouloir faire il y a dix ans. Elle contribuera aussi à lui permettre de voyager, lorsqu'il le pourra de nouveau.

«C'est sûr qu'on va faire des voyages, si la COVID veut bien passer. Mais en attendant, on se promène dans le bois, on s'amuse», indique-t-il.

Le septuagénaire a par ailleurs la



Michel Bordeleau partagera son gros lot de 15 millions \$ avec sa famille, comme il l'avait fait en 2010. Il est accompagné sur la photo de sa femme, Jeannine Veillette, et de ses filles Sonia (à gauche) et Annie (à droite) Bordeleau. Son fils Stéphane ne pouvait être présent, puisqu'il était au travail. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

chance que sa famille soit demeurée près de chez lui, ce qui lui a permis de garder contact avec ses enfants et ses petits-enfants malgré la pandémie.

«Ils sont tous autour, je les vois toutes les semaines. On reste en famille, ils sont tous autour de grand-papa et grand-maman», ajoute M. Bordeleau.

### UN DÉPANNEUR CHANCEUX

Le billet de loterie qui a de nouveau rendu millionnaire M. Bordeleau a été acheté au Dépanneur Saint-Narcisse. Il s'agit du même endroit où le billet qui l'avait déjà rendu millionnaire il y a dix ans avait été acheté. Plus surprenant encore, c'est la même personne qui a vendu ce second billet gagnant, soit Dominic Dubreuil, copropriétaire du dépanneur.

«C'est toujours le hasard de la machine. Mais avec ces deux événements-là, j'ai peut-être un peu de chance en moi», concède M. Dubreuil.

Dans tous les cas, cet heureux hasard réjouit le copropriétaire du dépanneur. «J'étais content pour l'homme qui a gagné, mais aussi personnellement, de l'avoir fait gagner comme ça», indique-t-il.

La bonne nouvelle a incité quelques clients à tenter de profiter de l'aura chanceuse du dépanneur,



Dominic Dubreuil exhibe fièrement le billet gagnant, accompagné de son frère Éric, avec qui il est propriétaire du Dépanneur Saint-Narcisse. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

mercredi, un phénomène qui s'était également produit il y a dix ans. Cet événement représente d'ailleurs un bon coup de pub pour le commerce.

«On en entend parler ce matin, les gens qui passent, tout le monde en parle», confirme M. Dubreuil.

Michel Bordeleau, lui, se réjouit de savoir que sa chance profitera également aux deux propriétaires du dépanneur.

«Je les appelle mes petits gars. Je continue à leur prendre des billets, je leur donne une chance. Quand des jeunes partent un dépanneur

en campagne, c'est plus dur, ils n'ont pas le même achalandage qu'en ville», souligne-t-il.

Selon le site de Loto-Québec, les chances de remporter la cagnotte au Lotto Max sont d'une sur plus de 33 millions (33 294 800), avec une seule participation. Il va sans dire que les chances de gagner deux fois le gros lot sont elles aussi très minces.

### PAS DE CONFÉRENCE DE PRESSE

Du côté de Loto-Québec, on avait l'habitude de tenir des conférences de presse lors de gains aussi importants. Toutefois, les mesures sanitaires et de distanciation sociale ne permettent actuellement pas de tenir ce genre de rassemblement.

Par ailleurs, un employé de Loto-Québec s'est déplacé en Mauricie pour faire les vérifications nécessaires concernant le billet gagnant. Un communiqué de presse confirmant que le gros lot a été remporté par M. Bordeleau a d'ailleurs été publié jeudi soir. La société d'État précise que le multimillionnaire partagera ce gros lot avec sa famille, soit sa conjointe Jeannine Veillette et ses trois enfants, Annie, Sonia et Stéphane Bordeleau.

*Avec la collaboration de Paule Vermot-Desroches*

### ACTUALITÉS

LE NOUVELLISTE | ÉDITION WEEK-END 6-7 MARS 2010

#### L'HUMOUR DE Stéphane Laporte

«I love patriot love and Harper in command, ce message bien posté... — Stéphane Harper renouant à changer le O Canada.

SOMMAIRE	
Diversissements	E16-E27
Économie	15 à 23
Gens d'ici	36
Loterie	27
Météo	54
Néologie	50 à 53
Opinions	12 à 13
Photos annonces	39 à 50
Sports	52 à 63

#### INSOLITE

Les conservateurs ne modifieront pas l'hymne national

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral a finalement décidé hier de ne pas réviser un passage de l'hymne national anglais de l'hymne national canadien.

Deux jours après avoir annoncé qu'ils demanderaient au Parlement de considérer la possibilité de reprendre la formulation des paroles originales du O Canada, les conservateurs ont fait volte-face.

En raison de la vive opposition du parti le gouvernement a renoncé à changer la phrase «all my sons command, jagged swords in ranks of valour» (tous mes fils, épées dentelées dans des rangs de valeur) qui se trouve dans le premier couplet de l'hymne national anglais.

Comptant parmi les surprises étonnantes du discours de mardi à l'O Canada, ce n'est pas d'ailleurs depuis les années 90, les politiciens ont souvent proposé de modifier le chant national mais se sont chaque fois heurtés à un «oui».

#### COMMENT NOUS JOINDRE ?

Le Nouvelliste  
 1200, rue Bellefleur  
 Téléphone: (514) 376-2000  
 Télécopieur: (514) 376-0946  
 info@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENT  
 Téléphone: (514) 376-2000  
 Télécopieur: (514) 376-0946  
 info@lenouvelliste.qc.ca

PHOTOS ANNONCES  
 Téléphone: (514) 376-8363  
 info@lenouvelliste.qc.ca

NOUVEAUX  
 Téléphone: (514) 376-8363  
 Télécopieur: (514) 376-8625  
 info@lenouvelliste.qc.ca



Voici les nouveaux millionnaires en compagnie de Marie-Claude Paré, directrice de Loto-Québec à Québec et de l'animatrice Yves Corbeil. Première rangée, assis, de gauche à droite: Stéphan Asselin, Lilette Veillette, Raymond Chouinard, René Cassette et Michel Bordeleau; à l'arrière, en voit Daniel Gauthier, Dominic Dubreuil, Gaston Ploffe, Jacques Thiffault, Yves Corbeil, Éric Dubreuil, Raymond Pronovost et Marie-Claude Paré.

## Des sourires de 25 millions \$

Le groupe de Saint-Narcisse prend possession de son gain

Québec — Il y avait de la fébrilité dans l'air hier après-midi dans les bureaux de Loto-Québec à Québec alors que le groupe de Saint-Narcisse a officiellement pris possession de gros lot de 25 millions \$, gagné au Lotto Max le 25 février dernier.

Pour ce grand moment devant les médias, les 11 gagnants avaient pris soin de s'entourer des membres de leur famille, mais cela n'a pas suffi à contenir leur nervosité. En prenant possession de leur chèque de 25 millions \$ (12,5 million \$ dans le cas des frères Dominic et Éric Dubreuil, propriétaires du dépanneur qui se partagent la moitié du gain) et la commission de 250 000 \$, tous avaient les mains moites et tremblaient. «2,5 millions \$, c'est un gros montant! Questionnement trop gros, car on n'a pas de point de repère pour évaluer ce à quoi ça correspond», dit-il.

«Moi, j'ai pris ma retraite huit-vingt à 62 ans. J'ai toujours bien vécu mais j'ai dû faire attention. Aujourd'hui, je vais pouvoir réajuster ce qui manque sur mon fonds de pension. C'est un beau cadeau que je vais prendre. Au fond, 2,5 millions \$, c'est le total du salaire de toute une vie que je vais de recevoir d'un seul coup.

«C'est certain que je vais voyager et améliorer la maison, mais je vais aussi en faire bénéficier mes enfants et mes petits-enfants. Nous sommes 12 en tout, 4-11 mois», dit-il.

«C'est possible de gagner, même pour des gens ordinaires comme nous. Ça n'est pas juste les millionnaires qui ont été validés le fameux billet, d'où ça a été un succès. Pas question de vendre le commerce alors qu'il n'est que de 62 ans.

«20 ans et sont déjà papas. «Toute notre vie, on se dit que si on gagnait le million \$, on achèterait telle et telle chose mais quand on gagne finalement, on se rend compte qu'on n'a pas besoin tant que ça. Je m'explique: nous avons une maison et une voiture. Je n'ai que quelques kilomètres à parcourir pour aller travailler. Pourquoi j'irais acheter un gros Cadillac Escalade?»

«Je ne vais pas acheter des voitures pour le simple plaisir de dépenser. En fait, tout dépend de l'âge qu'on a, de nos besoins et de ce qu'on possède déjà. J'ai des petits projets, mais ils vont se réaliser au fil des années», a-t-il mentionné.

«C'est important de gagner sans prétention pour éviter les problèmes. Moi, je m'implique dans la communauté mais je dois dire qu'à ce jour, les gens de mon coin ont été bien récompensés depuis que j'ai gagné. Je souhaite que ça continue comme ça», a conclu M. Thiffault.

VOUS AIMERIEZ FAIRE ÉVOLUER VOS PLACEMENTS Desjardins  
 POUR RÉALISER VOS RÊVES ?  
 C'est possible avec les conseils de spécialistes. Values mobilières  
 819 893-3750 ou 1 888-315-2754

NOUS CÉLÉBRONS 50 ANS DE MARCHÉ FINANCIER ET NOUS SOUHAITONS VOUS GAGNER DES AVANTAGES EN DÉVELOPANT VOS PLACEMENTS. Écrivez-nous à info@valuesm.com ou appelez-nous au 819 893-3750 ou 1 888-315-2754

## GRÈVE TOURNANTE ET GÉNÉRALE DES ÉDUCATRICES EN MILIEU FAMILIAL

# Les responsables de la région en accord avec la Fédération

PIERRICK PICHETTE

Pierrick.Pichette@LeNouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — À l'instar du reste de la province, la majorité des quelque 350 services de garde en milieu familial syndiqués à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) de la région se sont prononcés en faveur d'une grève tournante, puis d'une grève générale dans l'ensemble du Québec en septembre.**

À l'échelle provinciale, ce sont précisément 10 000 responsables de services de garde qui prendront part à la grève rotative du 1<sup>er</sup> au 18 septembre, puis à la grève générale illimitée à compter du 21 septembre, a fait savoir jeudi la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ), affiliée à la CSQ.

C'est d'ailleurs le 17 septembre prochain que les garderies en milieu familial de la Mauricie fermeront leurs portes à l'occasion de la grève tournante, selon l'ordre déterminé par la FIPEQ. Si les deux parties n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente d'ici là, les usagers de ces services devront trouver une alternative en ce qui a trait au gardiennage de leurs enfants lors de cette journée et à partir du 21 septembre par la suite.

La présidente de l'Alliance des intervenantes en milieu familial de la Mauricie, Mélanie Gélinas, a toutefois tenu à souligner que, pour les responsables des services de garde en milieu familial, la grève ne représente pas la meilleure alternative. Il demeure préférable pour tout le monde de conclure les négociations et d'en arriver à une entente avec le ministère avant le mois de septembre.

«C'est certain qu'on ne veut pas se rendre à la grève, notre objectif, c'est que le ministre comprenne que nos éducatrices sont épuisées,

à bout de souffle et qu'elles veulent du changement. C'est pour cette raison que les opinions des responsables de la région vont dans le même sens qu'ailleurs dans la province», a-t-elle fait savoir.

Bien que la grève aurait lieu uniquement dans quelques mois, le combat mené par les éducatrices en milieu familial ne s'arrêtera pas pour autant. De nombreux événements de visibilité devraient prendre forme un peu partout à travers la région au cours des prochaines semaines.

Forcée d'attendre de voir ce qui sera permis ou non par la Santé publique en marge du déconfinement progressif, l'Alliance des intervenantes en milieu familial de la Mauricie ne peut pas divulguer d'informations précises sur la nature de ces événements pour le moment.

## OFFRE FINALE ET GLOBALE REJETÉE À FORTE MAJORITÉ

Également appelées à voter sur les offres du ministère de la Famille, les responsables des services de garde en milieu familial syndiqués à la CSQ les ont rejetées dans une proportion de 82 %. Ce résultat va dans le même sens que les recommandations effectuées par la Fédération.

La FIPEQ disposait déjà d'un mandat de grève, qui avait été approuvé à 97,5 %, depuis le 8 mars dernier.

En outre, les 3000 autres responsables de services de garde en milieu familial, qui sont syndiqués à la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN, ont tenu une journée de grève jeudi.

## LE MINISTRE RÉAGIT

Invité à commenter, le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, a réitéré qu'il ne voulait pas négocier sur la place publique.

«Les responsables de services de garde souhaitent se faire entendre



En raison de l'urgence sanitaire, les éducatrices en milieu familial se sont longuement questionnées quant au meilleur moment pour déclencher la grève.

— PHOTO: LE DROIT

au-delà de la table de négociation et c'est leur droit de le faire», a-t-il fait savoir.

Pour ce qui est des grèves annoncées, «nous déplorons que ce soit les parents et nos tout-petits qui fassent les frais de ces moyens de pression», a-t-il souligné.

«Tout le monde a à cœur l'avenir de nos tout-petits et nous avons bon espoir que les choses bougent dans la bonne direction au cours des prochains jours. Nous souhaitons que les syndicats concernés se rassoient à la table de négociation, afin de conclure une entente acceptable pour toutes les parties», a ajouté le ministre de la Famille.

Les négociations entre le ministère de la Famille et ces deux organisations syndicales qui représentent des responsables de services de garde en milieu familial durent depuis plusieurs mois déjà. Les conventions collectives sont échues depuis le 31 mars 2019.

## LA PÉNURIE CONTINUE DE S'AGGRAVER EN RÉGION

Par ailleurs, le nombre de services de garde en milieu familial accessibles a continué de dégringoler

au cours de la dernière semaine en Mauricie. Depuis le 9 juin, pas moins de six établissements ont décidé de fermer leurs portes dans la région.

Cette augmentation porte le bilan total à 31 garderies fermées depuis le début de la pandémie de COVID-19, qui s'est avérée fatale pour un grand nombre de services. Selon Mélanie Gélinas, cette statistique régionale promet de gonfler encore d'ici le mois de septembre, et ce, malgré le déconfinement progressif en cours au Québec.

«On s'attend à ce qu'il y ait beaucoup d'autres fermetures étant donné le peu de reconnaissance que le ministère nous accorde. Les éducatrices n'en peuvent plus de leurs conditions de travail médiocres», a-t-elle exprimé.

Par rapport aux autres régions administratives du Québec, où plusieurs centaines de services de garde en milieu familial ont récemment cessé leurs activités, la Mauricie ne se trouve d'ailleurs pas en excellente posture aux dires de la présidente de l'Alliance.

«On était déjà dans le rouge avant même les ravages causés par

la pandémie. On manquait déjà de personnel et de milieux alors c'est clair qu'on se dirige vers une pénurie. Énormément de parents ont perdu leur place en service de garde et la liste d'attente continue de s'allonger partout en Mauricie», soutient Mme Gélinas.

## LES PARENTS DERRIÈRE LES ÉDUCATRICES

Il serait facile de croire qu'étant forcés de se trouver d'autres alternatives pour faire garder leurs enfants, les parents se seraient positionnés contre les décisions prises par la FIPEQ. Qu'à cela ne tienne, Mélanie Gélinas a indiqué avoir reçu un soutien chaleureux de la majorité des parents face au combat mené par les éducatrices.

«Nous n'avons pas sondé les parents depuis le début de la pandémie, mais chose certaine, avant l'apparition de la COVID-19, leur position était très forte en faveur de leurs responsables», a-t-elle expliqué.

Rappelons que le litige porte particulièrement sur le salaire des éducatrices. Ces travailleuses ne sont pas rémunérées à l'heure. Elles touchent plutôt une subvention du ministère pour compenser les dépenses qu'elles doivent encourir afin d'offrir le service de garde à leur domicile.

Elles calculent donc leurs heures de travail et, sur cette base, soutiennent gagner 12,42 \$ l'heure et que le ministère leur offre l'équivalent de 12,83 \$ l'heure pour l'exercice 2019-2020.

La FIPEQ revendique l'équivalent de 16,75 \$ l'heure, ainsi qu'un comité d'évaluation du titre d'emploi de responsable de service éducatif.

La présidente de la FIPEQ, Valérie Grenon, a déjà balayé du revers de la main les dernières offres ministérielles, en les qualifiant d'inacceptables. «C'est rire de nous autres.»

*Texte réalisé en collaboration avec la Presse Canadienne.*

## Québec mènera des consultations sur l'application proposée par Ottawa

OTTAWA (PC) — Le Québec n'a pas l'intention de recommander l'application pour téléphone mobile pancanadienne de repérage de contacts proposée par Ottawa, du moins pour l'instant.

Au bureau du ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale du Québec, Éric Caire, on indique que des consultations seront menées cet été au sujet de ce

nouvel outil. «Nous devons explorer cette option pour déterminer si c'est quelque chose de pertinent pour les Québécois», a déclaré l'attachée de presse du ministre Caire, Nathalie St-Pierre, par écrit à La Presse canadienne.

Dans un courriel de suivi, Mme St-Pierre a ajouté que les consultations «doivent se tenir durant l'été pour être prêt en cas de deuxième vague

cet automne».

Jeudi matin, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé que cette application de téléphone mobile - fruit d'une collaboration avec Shopify, Blackberry et le gouvernement de l'Ontario - sera disponible début juillet au Canada.

Elle aidera à retracer les contacts d'une personne qui reçoit un diagnostic de COVID-19.

L'application alertera le propriétaire du téléphone dès qu'une personne qu'il a croisée reçoit un test positif. En recevant cette alerte, chacun pourra décider de contacter les ressources de santé locales.

En annonçant le nouvel outil, M. Trudeau a assuré que la vie privée des usagers sera tout à fait protégée. «C'est complètement sous le contrôle de l'utilisateur», a insisté le

premier ministre.

Elle sera d'abord déployée en Ontario, province dans laquelle elle a été développée, au début du mois de juillet. M. Trudeau a déclaré que «plusieurs provinces», dont la Colombie-Britannique, ont manifesté un intérêt pour l'application et que celle-ci sera disponible partout au pays «au cours des prochaines semaines».

## LE DOC MAILLOUX POURSUIT LE COLLÈGE DES MÉDECINS POUR PLUS DE 10 M\$

## «C'est une ultime requête»



PAULE VERMOT-DESROCHES  
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Le psychiatre Pierre Mailloux n'entend pas en rester là avec le Collège des médecins. Estimant avoir été victime d'acharnement de la part de son ordre professionnel pendant de nombreuses années, le Doc Mailloux entame une poursuite de plus de 10 M\$ contre l'institution afin d'obtenir réparation.**

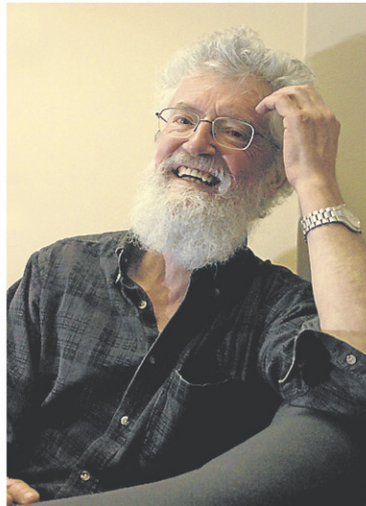
«C'est une ultime requête, qui vise à réparer tout le tort qu'ils m'ont causé depuis 1999. C'est aussi simple que ça», résume le psychiatre qui a, depuis les dernières années, été radié ou limité dans sa pratique professionnelle pas moins de sept fois par son ordre professionnel en lien avec différentes plaintes déontologiques.

«Ça représente ni plus ni moins que 21 mois de radiation au cours

desquels je n'ai pas pu pratiquer mon métier. Tout ça sans que le Collège n'ait jamais daigné me remplacer auprès de mes patients. C'est l'un des nombreux torts qui ont été causés par leur acharnement», confie-t-il en entrevue.

Rappelons que les nombreuses procédures entamées contre lui par le syndic du Collège Mario Deschênes devant le comité de discipline touchaient pour la plupart la prescription de mégadoses de neuroleptiques, mais également plusieurs propos qui avaient été tenus par le psychiatre sur les ondes radiophoniques, lorsqu'il collaborait à une émission quotidienne au 98,5. Soulignons que M. Deschênes a été congédié du Collège des médecins l'an dernier, les raisons de son congédiement n'ayant pas été précisées.

Dans la demande introductive d'instance déposée à Trois-Rivières il y a quelques jours, le psychiatre qui pratique à Louiseville reproche au Collège des médecins son attitude à son égard qui, selon lui, «avait pour but de nuire au demandeur puisque ce dernier jouit d'une grande



Le psychiatre Pierre Mailloux poursuit le Collège des médecins pour plus de 10 M\$. — PHOTO: ARCHIVES

notoriété professionnelle et médiatique, ce qui déplaît au Collège». Il indique également que «le demandeur a dû défendre sa réputation en tant que médecin psychiatre pendant plusieurs années».

Selon Pierre Mailloux, l'ensemble de ces procédures ont eu un effet direct sur sa vie personnelle et professionnelle. «Après tout ça, je

peux comprendre le monde d'être sceptique et d'avoir peur de moi», souligne celui qui dit avoir été traité injustement par son ordre professionnel.

Sa vie familiale en a également été affectée, soutient-il. «C'est un tort épouvantable qui m'a été fait. Ça a affecté ma famille, mes enfants. J'ai perdu mon élevage de 19 chevaux que je possédais en raison de la perte financière causée par les radiations et aussi les procédures judiciaires», note-t-il.

Pierre Mailloux rappelle, à titre d'exemple qu'en 2007, alors que des procédures étaient entamées contre lui, la station de radio 98,5 où il animait une émission quotidienne avait préféré ne pas renouveler son contrat, une perte salariale annuelle de 320 000 \$.

«Je compte aussi le temps passé à préparer mes causes et à me défendre. Je me suis toujours défendu moi-même, sans quoi je me serais ruiné, alors que le Collège avait recours à ses avocats de l'interne et aussi à des firmes externes», considère celui qui rappelle que malgré ce déséquilibre des forces, les tribunaux ont

souvent renversé en sa faveur des décisions du comité de discipline.

Le psychiatre, qui a retrouvé son droit de pratique complet, se dit par ailleurs convaincu que s'il n'avait pas été aussi présent sur la place publique, notamment par les ondes radiophoniques, jamais on ne se serait acharné ainsi sur lui. «Ce qui dérangeait, c'est que j'étais une grande gueule. Je pestiférais sur les ondes à propos de plein de sujets. Le Collège a toujours été au courant de tout ce que je faisais au point de vue professionnel, mais ça n'a jamais convenu au point de vue de l'image», constate-t-il.

Ainsi, Pierre Mailloux réclame, à travers cette poursuite civile, un montant de 4 M\$ de dommages compensatoires pour la perte de revenus, 2 M\$ pour troubles, inconvenients et perte de jouissance de la vie, 2 M\$ pour atteinte à sa réputation, 2 M\$ en dommages punitifs et dissuasifs pour atteinte illicite et intentionnelle à son honneur et ses droits de même que le remboursement de frais judiciaires et amendes au Collège des médecins au montant de 125 781 \$.

## 12 ans d'attente pour les héritiers légitimes d'Éric Hinse

Ils ont reçu les 7000 \$ saisis dans le véhicule qu'il conduisait au moment de sa mort

NANCY MASSICOTTE  
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Les héritiers légitimes d'Éric Hinse, ce sympathisant des Hells Angels décédé dans un accident de la route en 2008 à Yamachiche, ont dû patienter plus de 12 ans avant de se voir remettre les 7000 \$ qui avaient été saisis dans le véhicule conduit par ce dernier.**

L'enquête par les policiers n'a pas permis d'établir que la possession de cette somme d'argent (330 billets de 20 \$ et 4 billets de 100 \$), était illégitime au moment de la saisie. À partir de 2019, des démarches ont donc été entreprises par la procureure générale

du Québec en vue de remettre l'argent aux propriétaires légitimes étant donné que la période de détention à l'égard de ce bien saisi était terminée et qu'aucune procédure légale pour laquelle elle aurait pu être requise n'avait été engagée.

La particularité du dossier est que plusieurs personnes ont revendiqué la possession légitime des 7000 \$ en raison de la double vie présumée d'Éric Hinse, ce qui a nécessité une intervention du tribunal plus tôt cette semaine au palais de justice de Trois-Rivières.

Rappelons d'emblée qu'Éric Hinse, 42 ans, est mort à la suite d'une collision frontale qui s'est produite sur la route 138 à Yamachiche le 3 février 2008. Bien qu'il ait moins défrayé les manchettes que ses deux frères Marc-André et François Hinse, des membres en règle des Hells Angels, il était lui-même associé au milieu criminalisé et considéré comme un homme à tout faire de l'organisation. En 2001, il avait d'ailleurs écopé d'une sentence de cinq ans pour gangstérisme.

Lors de son décès, il conduisait une Pontiac Sunfire appartenant à une femme que nous prénommerons Josée afin de protéger son



Éric Hinse

identité et d'alléger le texte. Dans le coffre arrière, les policiers avaient saisi un sac de sport contenant des vêtements, divers items de soins corporels, deux lettres à un tiers et la somme de 7000 \$.

Les policiers ont annoncé le décès d'Éric Hinse aux personnes présentes à l'hôpital pour la victime, soit sa conjointe (que nous nommerons Marie pour les raisons mentionnées précédemment) et son père. Lors de l'annonce du

décès, ni l'un ni l'autre ne savaient à qui appartenait le véhicule. Qui plus est, Marie aurait déclaré aux policiers qu'elle n'avait pas vu Éric Hinse depuis une semaine et qu'elle le croyait en voyage d'affaires. Le 4 février 2008, Josée a également été rencontrée par la SQ. Elle a affirmé être la conjointe d'Éric Hinse et la propriétaire légitime de la Pontiac Sunfire. Au cours de la soirée du 3 février 2008, il était d'ailleurs avec elle. Il serait parti vers 20 h 30 avec un homme pour se rendre à sa résidence de Trois-Rivières et ensuite aller rencontrer le propriétaire d'un bar à Yamachiche. Elle lui a parlé pour la dernière fois à 22 h 30, soit quelques minutes avant l'accident fatal dont la cause serait un épais brouillard.

Sans même que la police ne lui parle de l'existence du sac de sport et de l'argent qu'il contenait, elle a dit posséder des effets personnels dans le véhicule dont la somme de 7000 \$ en coupures de 20 \$, prévue pour l'achat d'un véhicule. Elle a plus tard transmis une demande pour prendre possession de cet argent, via les services d'un avocat.

En décembre 2019, une enquête a été entreprise pour déterminer

qui était le propriétaire légitime, et ce, afin de lui remettre l'argent. Il appert, selon le père d'Éric Hinse, que ce dernier n'avait pas de testament, que sa conjointe était Marie et qu'il était le père de deux enfants, dont un qui est mineur et dont la mère est Marie. L'autre enfant, majeur, est issu d'une précédente union d'Éric Hinse.

Dans le cadre des audiences sur la requête en disposition des biens saisis, le procureur de la Couronne, Me Julien Beauchamp-Laliberté, a expliqué que la possession légitime de l'argent avait été revendiquée par Josée, à titre de propriétaire du véhicule, et par la succession légale d'Éric Hinse, ce qui inclut ses deux enfants, tout comme Josée et Marie qui se déclarent toutes deux comme les conjointes survivantes.

Toutes ces personnes ont reçu un avis les invitant à se présenter en cour à ce sujet, ce qu'elles ont fait, sauf Josée. En son absence, la juge Guylaine Tremblay a finalement conclu que les 7000 \$ devaient être versés à parts égales aux deux enfants d'Éric Hinse puisque ce dernier n'était pas marié ou uni civilement avec Marie, pas plus qu'avec Josée.

ELLE A FLOUÉ SA MÈRE ATTEINTE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

# Guylaine Mongrain coupable de fraude



NANCY MASSICOTTE

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Guylaine Mongrain a finalement été reconnue coupable d'avoir fraudé sa mère de 81 ans atteinte de la maladie d'Alzheimer pour une somme de 135 000 \$.

Dans une décision élaborée de 51 pages, le juge Pierre Lortie a conclu que l'accusée avait outrepassé les pouvoirs accordés par l'acte notarié et les dispositions civiles pour faire des retraits à des fins personnelles au détriment de sa mère qui était inapte et ne pouvait donner un consentement valide. «Elle a servi ses propres intérêts et non ceux de sa mère», a-t-il mentionné.

Outre la fraude, il soutient aussi qu'elle est coupable de vol mais comme la loi interdit les condamnations multiples, il y a eu un arrêt des procédures sur cette infraction moindre.

Dans cette affaire, Mme Mongrain avait subi un procès pour avoir fraudé et volé sa mère, alors inapte à s'occuper de ses affaires financières. Elle a profité d'une procuration lui permettant de gérer les finances de sa mère depuis son diagnostic d'Alzheimer pour s'approprier des montants d'argent à des fins personnelles à même les comptes bancaires de celle-ci.

Parmi les montants en cause, elle avait notamment transféré dans son compte plus de 40 000 \$ pour payer une mise de fonds sur une maison qu'elle venait de s'acheter.



Non seulement le tribunal n'a pas cru Guylaine Mongrain mais il lui reproche d'avoir fait preuve d'aveuglement volontaire. — PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

Des transferts de 85 000 \$ et de 10 000 \$ ont également été faits par Mme Mongrain à des fins personnelles.

C'est le frère de Mme Mongrain, également détenteur de la procuration, qui avait constaté des retraits non expliqués dans le compte de sa mère en juin 2017. Toutefois, les montants mis en doute par la poursuite remontent jusqu'au début de l'année 2015.

Dans sa défense, Mme Mongrain avait prétendu avoir toujours agi de bonne foi, en tenant compte des volontés exprimées par sa mère bien que celles-ci n'auraient pas été divulguées au reste de la

famille. À titre d'exemple, le montant de 40 000 \$ en mars 2016 aurait été un cadeau parce qu'elle s'occupait bien de ses affaires. En ce qui concerne le virement de 85 000 \$, l'accusée a témoigné qu'il s'agissait d'un montant qui avait été transféré du compte de sa mère dans le but d'honorer un héritage reçu d'une tante et qui revenait à Mme Mongrain.

Or, le juge n'a pas cru l'accusée. Dans son évaluation de sa crédibilité, il a relevé sa tendance à argumenter et à couper la parole lors du procès. Il a aussi fait mention du malaise palpable de l'accusée lors du contre-interrogatoire alors

qu'elle estime sa mère incapable de gérer son argent mais capable de faire des dons. «Comment concilier les deux?», se demande le juge.

Toujours selon lui, elle banalise la situation de sa mère sur sa capacité d'agir comme liquidatrice dans le dossier de sa tante décédée, parlant de troubles langagiers en 2017. Pourtant, elle reconnaît qu'en octobre 2016, sa mère ne pouvait plus gérer ses biens.

Elle a aussi omis d'informer la préposée de la banque de la condition médicale de sa mère, camouflant ainsi des informations pertinentes sur la santé de sa mère avant d'effectuer les retraits. On sait que l'inaptitude de celle-ci a été déclarée en octobre 2015 alors que le présumé don avait été fait en mars 2016.

Qui plus est, la banque a voulu reprendre du compte de Mme Mongrain les 85 000 \$ après l'étude de la transaction mais après neuf jours, 9500 \$ avaient déjà été dépensés. Le juge a relevé la désinvolture de l'accusée qui, à une question du procureur de la Couronne Me Julien Beauchamp-Laliberté sur la nature ses dépenses, avait rétorqué: «J'ai fait de l'épicerie, j'ai vécu et je suis allée chez la coiffeuse.» La banque a donc pu retourner dans le compte de la victime 75 500 \$.

Même si l'accusée a toujours affirmé que sa mère avait la volonté de lui donner de l'argent, le juge est plutôt d'avis que cette prétention entre en contradiction avec la preuve. Le testament notarié de 2014 démontre plutôt la volonté de la victime d'agir équitablement avec les membres de sa famille, un testament que Mme Mongrain a tenté vainement de faire modifier.

Clairement, le juge croit que

même si la dame de 81 ans, considérée comme très influençable, avait eu la volonté de donner, elle n'avait pas les capacités de le faire. Tous ceux qui ont d'ailleurs gravité autour de cette dame l'ont constaté.

Et en ce qui concerne le montant de 85 000 \$ qui devait être remboursé à sa mère dès que la succession de sa tante serait réglée, Mme Mongrain aurait ignoré volontairement le cadre légal des procédures de succession.

Le tribunal retient que Mme Mongrain était pourtant entourée de gens qui pouvaient l'éclairer comme un notaire et les préposées de la banque mais elle a plutôt choisi de ne pas consulter et de procéder aux retraits. En ce sens, le juge Lortie a paraphrasé un collègue de la Cour suprême: «Elle a fermé les yeux parce qu'elle savait ou pouvait fortement soupçonner que si elle regardait, elle saurait.»

Plus tard, il a ajouté: «Il entre dans le sens commun qu'avant de procéder à un retrait de plus de 100 000 \$ du compte d'une personne aux capacités réduites, l'administrateur doit prendre la peine de s'informer. Cette personne agirait alors avec transparence à l'égard de ses proches. Elle n'a pas appliqué ces règles qui relèvent du bon sens», mentionne le juge.

La cause a été reportée au 6 juillet à l'étape des plaidoiries sur sentence. Me Beauchamp-Laliberté a suggéré la confection d'un rapport présentiel pour guider les parties sur la peine à proposer mais cela a été refusé par l'avocat de la défense, Me Maurice Biron, sous prétexte que sa cliente continue de nier les faits.

La peine maximale pour fraude est de 14 ans de prison.

## Mario Hudon arrêté pour agression sexuelle et harcèlement

TROIS-RIVIÈRES (NM) — La SQ a procédé à l'arrestation de Mario Hudon, 55 ans de Shawinigan, soupçonné d'avoir agressé sexuellement et harcelé des femmes dans des parcs de Shawinigan. Selon ce que *Le Nouvelliste* a pu apprendre, l'individu, connu des milieux policiers, aborderait de façon explicite des femmes inconnues d'âge adulte pour ensuite se livrer à des attouchements sexuels. À ce jour, des accusations ont été déposées contre lui concernant deux présumées victimes par la procureure de la Couronne, Me Émilie Goulet. Pour l'une des plaignantes,

il y aurait eu une agression sexuelle le 11 juin alors qu'elle prenait une marche dans un parc de la Promenade du Saint-Maurice et du harcèlement entre le 11 et le 14 juin dans le même secteur. En ce qui a trait à l'autre présumée victime, elle aurait été harcelée le 13 juin.

Cependant, la police n'exclut pas la possibilité que le suspect ait pu faire d'autres victimes, toujours des femmes adultes. En effet, un événement similaire serait survenu à Shawinigan au cours des dernières semaines mais la preuve n'a pas été jugée suffisante pour justifier le

dépôt d'accusations contre lui. Dans le cadre de cette enquête justement, une policière aurait d'ailleurs été menacée par le suspect, ce qui lui a par contre valu le dépôt d'un chef de menaces. Enfin, Mario Hudon a une cause pendante liée à des voies de fait sur un homme. Lors de sa comparution plus tôt cette semaine au palais de justice de Shawinigan, Mario Hudon a été envoyé subir une évaluation psychiatrique sur son aptitude à comparaître compte tenu d'une possible problématique de santé mentale. Son dossier sera ramené devant le tribunal le 25 juin.

## Arrestation pour possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic à La Tuque

AUDREY TREMBLAY

audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca

LA TUQUE — Les policiers de la Sûreté du Québec de La Tuque ont arrêté un homme pour possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic. Johnny Matthew Chachai a comparu au palais de justice de La Tuque mercredi.

L'homme de 34 ans de Roberval a été arrêté lors d'une vérification par des patrouilleurs le 13 juin vers

23 h 30.

Les policiers ont intercepté une automobile pour vérifier l'état de conduire du conducteur. La vérification s'est faite sur la route 155 dans le secteur de La Bostonnais. L'individu était en possession d'environ 225 comprimés de méthamphétamine.

Il a été arrêté pour possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic. Il a été détenu et a comparu au palais de justice de La Tuque en milieu de semaine.

# Feu de forêt en Haute-Mauricie



**AUDREY TREMBLAY**  
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca

**LA TUQUE** — La SOPFEU a dû intervenir une fois de plus dans la région. Un incendie s'est déclaré en fin d'avant-midi, jeudi, à Clova au nord de La Tuque. Un camion-citerne de produits pétroliers a pris feu sur la route menant au village et les flammes se sont propagées à la forêt, nécessitant l'intervention des pompiers du Service incendie de la Ville de La Tuque et de la SOPFEU.

Le feu qui s'est propagé à la forêt est actuellement contenu par la SOPFEU. Un total de huit pompiers forestiers ont été dépêchés sur les lieux. Le feu aurait affecté 5,3 hectares.

Une équipe d'Urgence-Environnement s'est également rendue à Clova après que la direction



La SOPFEU combat actuellement un incendie de forêt dans le secteur de Clova. —PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

régionale de la Mauricie du Centre de contrôle environnemental du Québec du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements

climatiques ait été avisée qu'un incendie impliquant un camion-citerne de produits pétroliers était en cours.

Le ministère suit la situation

de près et s'assure, avec les partenaires, que toutes les mesures requises pour la sécurité de la population et la protection de l'environnement sont prises. La

Sûreté du Québec a également été demandée en assistance dans le secteur.

La SOPFEU rappelle que le danger d'incendie est extrême et qu'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert est en vigueur dans ce secteur au nord du centre-ville de La Tuque. «On pense au secteur de Clova, Parent, du relais 22 pour donner une idée», affirme Josée Poitras, porte-parole de la SOPFEU.

Ailleurs dans la région, les pompiers de la SOPFEU sont toujours sur le terrain à Saint-Boniface et Aston-Jonction. Dans les deux cas, les incendies sont maîtrisés.

Le brasier à Aston-Jonction a ravagé une portion de forêt, située dans le secteur du 3<sup>e</sup> Rang et du rang des Ormes, d'une superficie de 39 hectares. Une vingtaine de pompiers forestiers sont toujours sur le terrain. À Saint-Boniface, 23 pompiers sont encore sur le terrain. L'incendie a détruit 1,2 hectare de forêt.

«On a 23 personnes sur le terrain pour chacun des deux feux», a indiqué Josée Poitras.

## La piscine publique de La Tuque ouvrira samedi

**AUDREY TREMBLAY**  
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca

**LA TUQUE** — La piscine publique du parc Saint-Eugène à La Tuque ouvrira ce samedi 20 juin pour toute la période estivale. La piscine extérieure municipale sera ouverte au public tous les jours entre 13 h et 18 h avec de nouvelles consignes sanitaires. Afin d'être en mesure d'offrir un point de rafraîchissement sécuritaire, dans le contexte de la COVID-19, l'équipe municipale a mis en place plusieurs nouvelles mesures recommandées par l'Association des responsables aquatique du Québec et la Société de sauvetage pour respecter les consignes sanitaires de la Santé publique. Ces mesures pourront être ajustées si les consignes de la Santé publique changent.



La piscine publique ouvrira samedi à La Tuque. —PHOTO: COURTOISIE

La capacité d'accueil maximum a été fixée à 22 baigneurs à la fois, et la distanciation sociale de 2 mètres devra être respectée en tout temps.

La glissade sera fermée.

Il sera obligatoire de prendre une douche savonneuse avant d'entrer dans l'eau. Les enfants de 13 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps.

Une seule famille à la fois sera permise dans le bâtiment et il est interdit d'apporter des jouets qui pourraient circuler d'une personne à une autre. «La nouvelle capacité d'accueil limitée de la piscine en raison des consignes sanitaires liées à la COVID-19 nécessite une sélection des clientèles pour permettre à un maximum de citoyens d'en profiter. Lorsque la piscine sera fermée au public, elle sera accessible pour les groupes d'enfants du camp de jour et les centres à la petite enfance (CPE)», a indiqué la Ville.

Rappelons que les jeux d'eau du parc Saint-Eugène sont ouverts en tout temps tous les jours.

## Travaux de pavage

**LA TUQUE (AT)** — Des travaux de pavage débiteront le 29 juin dans le secteur urbain de La Tuque. Trois sites seront complètement fermés à la circulation pendant deux semaines. Des travaux auront lieu sur la rue Bostonnais, de l'intersection de la rue de la Rivière jusqu'à l'intersection de la rue Roberval. La rue Saint-Joseph est également visée de l'intersection de la rue Lucien-Filion jusqu'à l'intersection de la rue Desbiens. Sur la rue Scott, les travaux se feront de l'intersection de la rue Saint-Antoine à l'intersection de la rue Commerciale.

Des chemins de détour seront indiqués pour guider les usagers de la route. Les gens qui voudront avoir accès aux édifices publics ou aux entreprises qui sont situés dans ces trois portions de rues devront stationner leur véhicule dans les rues adjacentes pendant la durée des travaux.

La Ville a également fait savoir que les citoyens qui habitent ces secteurs, dont l'entrée de cour est située sur ces portions de rues, n'y auront pas accès pendant la durée des travaux. «La fermeture complète de ces portions de rues pourrait être plus courte ou plus longue que prévu en fonction des conditions météo. Il est aussi possible que les travaux soient retardés d'un jour ou deux si les conditions météo sont mauvaises», a indiqué la Ville.

## LA TUQUE

# Feu d'artifice pour la fête nationale

**AUDREY TREMBLAY**  
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca

**LA TUQUE** — La Ville de La Tuque a annoncé qu'il y aura un feu d'artifice le 24 juin pour souligner la fête nationale du Québec.

Dès 22 h mercredi, un feu

d'artifice sera projeté du haut de la montagne de Ski La Tuque, afin de permettre aux citoyens de le voir de leur domicile ou à différents endroits dans la ville «ce qui évitera les grands rassemblements pour respecter les consignes liées à la Covid-19».

«Nos citoyens sont invités à le

regarder de leur maison ou dans leur voiture en se stationnant dans les rues environnantes, car le stationnement de Ski La Tuque sera fermé et non accessible pour une question de sécurité. Nous sommes en mesure d'offrir ce divertissement à la population grâce à un partenariat avec l'entreprise Gauvin Sports

Pronature», a indiqué Hélène Langlais, directrice des communications de Ville de La Tuque.

Si la Ville est dans l'incapacité de faire ce feu d'artifice le 24 juin en raison de mauvaises conditions météo ou d'une interdiction de feux à ciel ouvert, il sera reporté au 1<sup>er</sup> juillet pour la Fête du Canada.

## LOUISEVILLE

# Plus d'arrêts pour le circuit de ville



MARTIN LAFRENIÈRE

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

**LOUISEVILLE** — Le transport collectif au sein du territoire de Louiseville prend de l'ampleur. À compter du 2 juillet, les usagers pourront utiliser des circuits revus et profiter de plus d'arrêts, une décision qui s'inscrit dans une volonté de faciliter l'accès aux commerces et aux entreprises de l'endroit.

La Corporation des transports collectifs de la MRC de Maskinongé a fait l'annonce jeudi de la bonification du système de transport en commun à Louiseville. L'organisme s'est basé sur une demande importante de la part des utilisateurs pour ajouter quatre arrêts aux 24 déjà existants.

Parmi les arrêts ajoutés, il y en a plus à l'ouest afin de rejoindre des commerces comme un restaurant et une salle de quilles et aussi un



Voici le circuit qu'emprunte le transport collectif à Louiseville.

secteur résidentiel.

«On ne se rendait pas dans la partie ouest auparavant, car on n'avait pas eu la manifestation de besoins au début, mais c'est arrivé par la suite», commente Valérie Bellerose, directrice générale de la Corporation des transports collectifs de la MRC de Maskinongé.

La Corporation a aussi des arrêts sur les rues Marcel, à l'angle de la 2<sup>e</sup> Rue et de la 2<sup>e</sup> Avenue et sur l'avenue Dalcourt afin de permettre

aux citoyens de se rendre plus facilement à des services gouvernementaux et à des organismes communautaires comme la Clé en éducation populaire, le centre de femmes l'Héritage et le Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé.

«C'était une volonté de la Corporation. Ce sont des milieux où la population se déplace. On fait le lien entre le milieu de vie et le milieu des services», rappelle

Mme Bellerose en précisant que la fréquence des transports a été améliorée entre le centre-ville et la zone périphérique de Louiseville.

Le circuit de ville fonctionne le jeudi, le vendredi et le samedi en avant-midi et en après-midi. Le tarif courant est de 2 \$ par passage, mais la Corporation offre le service à 1 \$ jusqu'au 31 août.

Lancé il y a cinq ans, le service a vu son achalandage doubler, passant de 50 embarquements par

mois à plus de 100 par mois.

## UNE AIDE QUI EST LA BIENVENUE

La Corporation des transports collectifs de la MRC de Maskinongé subit les impacts causés par la pandémie de COVID-19. Celle-ci a causé une importante baisse du nombre de transports au printemps. Et comme le financement public d'un organisme de transport collectif est basé sur l'achalandage, cet élément représente un défi supplémentaire pour tout gestionnaire de ce service.

Voilà pourquoi l'annonce par le gouvernement du Québec d'une aide d'urgence de 400 millions de dollars destinés au transport collectif est bien accueillie par Mme Bellerose.

«Les modalités de l'aide d'urgence ne sont pas encore annoncées. Ça semble intéressant. C'est une façon de reconnaître notre travail durant la pandémie. On n'a pas arrêté complètement nos services, on a toujours été présent. C'est un pas dans la bonne direction pour soutenir l'ensemble des initiatives sur notre territoire.»

## MRC NICOLET-YAMASKA

# Une campagne de sociofinancement voit le jour

AMÉLIE HOULE

Amelie.Houle@LeNouvelliste.qc.ca

**NICOLET** — Au cours des derniers mois, les entreprises des secteurs touristiques et culturels de la région ont passablement souffert de la pandémie. À défaut d'avoir pu leur venir en aide pendant la crise, la MRC de Nicolet-Yamaska lance la campagne de sociofinancement «Tourisme et culture au cœur de Nicolet-Yamaska» afin de soutenir les milieux culturels et touristiques de son territoire, en plus d'aider les banques alimentaires.

«Dès le début de la pandémie, on a beaucoup aidé nos entreprises sur le territoire, mais, comme les entreprises touristiques et culturelles étaient fermées, on ne pouvait rien faire pour elles pendant la pandémie. Quand on a réfléchi à la manière de les encourager, l'idée de la campagne de sociofinancement est arrivée. Évidemment, on ne voulait pas abandonner les organismes d'aide alimentaire, car il y a énormément de demandes encore aujourd'hui. C'est pourquoi on combine les trois secteurs», souligne la mairesse de la Ville de Nicolet et préfète de la MRC

de Nicolet-Yamaska, Geneviève Dubois.

Avec cette nouvelle campagne de financement participatif déployée sur le site La Ruche, la MRC souhaite récolter un montant de 25 000 \$ d'ici le 18 juillet prochain. Ainsi, dans le cadre de cette campagne, le public est invité à soutenir les commerces locaux participants par le biais de dons en argent, ou encore, grâce à l'achat de cartes-cadeaux en visitant le <http://laruchequebec.com/projet/nicoletyamaska>.

Parmi les nombreuses entreprises participantes, on retrouve notamment l'Hôtel Montfort de Nicolet, le Musée des cultures du monde et Manu Factum, le Théâtre Belcourt, le Musée des Abénakis, la Maison et atelier Rodolphe-Duguay, SC Performance Karting, les Pelleteurs de nuages, Alpagas Fibrefine, les Idées de Marthe, Pinard et frères — Jardiniers, la Ferme des Ormes, l'Érablière Prince, la Ferme de l'Élouard, les Vergers Nicolet, le St-Zeph, Au Pâturage — Espace gourmand et l'Érablière Fréchette et Michel Lemire — Artisan d'art.

«On invite donc le public à manifester leur fidélité en achetant des cartes-cadeaux, puisque ça



La campagne de sociofinancement «Tourisme et culture au cœur de Nicolet-Yamaska» vise à soutenir les entreprises des secteurs touristiques et culturels, en plus des banques alimentaires. Sur la photo, on retrouve le directeur général du Musée des cultures du monde, Christian Marcotte et la mairesse de la Ville de Nicolet et préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska, Geneviève Dubois.

— PHOTO: AMÉLIE HOULE

représente une source de revenus essentielle pour nos entreprises locales qui ont eu de la difficulté à couvrir leurs frais pendant la crise. C'est évidemment un petit geste qui aura une grande signification pour nos marchands», soutient Mme Dubois.

Par ailleurs, Desjardins pourrait

doubler l'objectif de la campagne jusqu'à concurrence de 25 000 \$ par l'entremise de son programme «Du cœur à l'achat». Cette contribution sera partagée en totalité entre les organismes communautaires d'aide alimentaire associés à la campagne.

À ces montants s'ajoute

également une somme de 10 000 \$ que la MRC de Nicolet-Yamaska s'engage à répartir entre les entreprises du secteur touristique et culturel. Au total, ce sont plus de 60 000 \$ qui pourraient donc être remis aux diverses entreprises participantes de la MRC.

## UNE AIDE BIENVENUE POUR LES MILIEUX CULTURELS ET TOURISTIQUES

La campagne de sociofinancement lancée par la MRC arrive évidemment à point pour de nombreuses entreprises de la région qui ouvrent ou qui ont rouvert leurs portes dernièrement. Pour le Musée des cultures du monde de Nicolet, cette aide arrive à point, alors que l'établissement culturel prépare sa réouverture dès la semaine prochaine.

«Pour nous, c'est une très belle initiative pour redémarrer notre saison après trois mois d'arrêt. Sans effacer toutes les pertes subies au cours des derniers mois, cette campagne va nous apporter la notoriété et évidemment de l'achalandage dans notre boutique. On en ressort donc gagnant à tous les niveaux», précise le directeur général du Musée des cultures du monde, Christian Marcotte.

## ENFANTS ISSUS DE L'IMMIGRATION PRÉSENTANT UN RETARD DE DÉVELOPPEMENT

## L'accès aux services mérite d'être étudié



MATHIEU LAMOTHE

mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Dans la foulée des mouvements de protestation attribuables à la mort tragique de George Floyd, la question de l'accès aux services de santé et de services sociaux pour les enfants issus de l'immigration présentant un retard de développement constitue une question qui mérite l'attention des chercheurs québécois.

C'est le constat que fait Geneviève Saulnier, chercheuse en établissement au CISSS de l'Outaouais et membre de l'Institut universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. C'est d'ailleurs dans le cadre d'un colloque virtuel organisé par l'institut chapeauté par le Centre intégré universitaire en santé et services sociaux Mauricie - Centre-du-Québec (CIUSSS - MCQ), qui a eu lieu jeudi, qu'elle a présenté les conclusions d'une revue de la littérature scientifique américaine sur le sujet. Il n'existe d'ailleurs pratiquement aucune



L'accès aux services de santé et de services sociaux pour les enfants issus de l'immigration présentant un retard de développement constitue une question qui mérite l'attention des chercheurs québécois. — PHOTO: 123RF

étude canadienne sur cette question précise selon elle, d'où l'intérêt de s'y pencher.

«L'intérêt de cette journée est d'ouvrir cette porte. Il faut aller

chercher des données contextualisées. Il faut faire de la recherche avec les familles immigrantes d'ici qui ont recours à ces services ainsi que les intervenants qui travaillent

eux», explique Mme Saulnier.

Se défendant de transposer les conclusions des chercheurs américains aux réalités québécoise et canadienne, la candidate au

doctorat à l'Université d'Ottawa a tout de même profité de la tribune qui lui était offerte pour présenter leurs constats. Un biais ethnocentrique des recherches dans le champ du handicap et de la réadaptation, des disparités dans l'obtention des diagnostics pour les enfants issus de l'immigration ou de certains groupes ethniques, dans la qualité des services pour les familles immigrantes ainsi que relativement à l'accès et l'utilisation des services par les familles immigrantes sont au nombre des phénomènes qui ressortent des études qu'elle, ainsi que son assistante Emmanuelle Saulnier-Leclerc, ont épluchées dans le cadre de leurs travaux.

Rappelant qu'elle ne possède pas l'expertise pour se prononcer d'une quelconque façon sur le phénomène du profilage racial dans l'accès aux services pour les enfants issus de l'immigration, Mme Saulnier est tout de même consciente que l'actualité fait en sorte que cette question intéresse la population et suscite un intérêt marqué.

«Ce qui se passe présentement est une invitation aux acteurs de notre milieu à tendre l'oreille, à écouter ce que ces gens-là ont à dire», laisse-t-elle tomber.

## Olivia et Liam détrônent Emma et William

MONTRÉAL — Le règne d'Emma et William à la tête du palmarès des prénoms les plus populaires du Québec est terminé. En 2019, ce sont Olivia et Liam qui ont eu la faveur des nouveaux parents.

Emma et William trônaient en tête de liste depuis plus de quatre ans.

William demeure malgré tout un prénom très populaire pour les nouveau-nés, puisqu'il arrive en deuxième place des prénoms masculins pour l'année 2019. Il est suivi par Thomas, Léo et Noah.

Chez les filles, Emma prend elle aussi la deuxième position, suivie par Alice, Charlie et Charlotte.

Avec son palmarès de 2019, la Banque de prénoms célèbre son 40e anniversaire.

La liste officielle des prénoms donnés aux enfants au Québec, dont la première date de 1979, est consultée plus de 500 000 fois par année sur le site de Retraite Québec. La Banque inclut les données des six dernières années.

## LES 10 PRÉNOMS FÉMININS:

1. Olivia
2. Emma
3. Alice
4. Charlie
5. Charlotte
6. Léa
7. Florence
8. Livia
9. Rosalie
10. Béatrice

## LES 10 PRÉNOMS MASCULINS:

1. Liam
2. William
3. Thomas
4. Léo
5. Noah
6. Logan
7. Nathan
8. Félix
9. Raphaël
10. Édouard

## INTIMIDATION ET VIOLENCE À L'ÉCOLE

## Un nouveau guide pour aider les parents

STÉPHANIE MARIN  
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Un nouveau guide sur la violence et l'intimidation en milieu scolaire vient d'être confectionné «par des parents, pour les parents».

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a procédé jeudi au lancement de ce nouvel outil qui vise à aider les parents d'enfants intimidés ou de ceux qui intimident.

Confrontés à cette difficile situation, les parents se retrouvent parfois au bout de leurs ressources.

«Les parents ne savent pas toujours à quelle porte cogner», a indiqué lors de la présentation Kevin Roy, le président de la FCPQ.

Le guide vise à les aider à réagir et à intervenir auprès de leurs jeunes, à les accompagner et à les informer de leurs droits avec



Le guide vise à aider les parents à réagir et à intervenir auprès de leurs jeunes. — PHOTO ARCHIVES

une démarche décrite étape par étape. Il explique notamment comment soutenir les enfants qui sont les instigateurs de la

violence et de l'intimidation afin qu'ils mettent fin à leurs comportements.

Il explique aussi comment reconnaître les signes qui peuvent indiquer qu'un enfant est victime d'intimidation et explique différentes situations qui peuvent se produire à l'école.

Le guide donne aussi des conseils aux parents dont l'enfant est témoin d'intimidation, et comment aborder le sujet avec le personnel scolaire.

Il a été réalisé en allant chercher différentes expertises: celles des parents, des écoles et du milieu communautaire, a-t-il été expliqué lors de la présentation.

Le FCPQ a remercié le ministère de la Famille du Québec pour le financement qui a servi à la réalisation du guide.

Il est gratuit et accessible en ligne sous le lien: <https://www.fcpq.qc.ca/fr/bonnes-pratiques>: <https://www.fcpq.qc.ca/fr/bonnes-pratiques>

# éditorial

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE Rédacteur en chef STÉPHAN FRAPPIER Directeur de l'information STÉPHAN RATELLE

## Mauvaise semaine pour Trump

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



Ça commence à sentir la panique dans l'entourage du président des États-Unis, Donald Trump. Les mauvaises nouvelles s'accumulent depuis quelques semaines et semblent avoir atteint leur point culminant au cours des derniers jours: deux décisions de la Cour suprême allant en contradiction avec les politiques du président, un livre assassin de l'ex-conseiller à la sécurité nationale John Bolton, une dérive haineuse dans des publications sur les réseaux sociaux et des sondages qui n'en finissent plus de creuser l'écart entre lui et le candidat démocrate Joe Biden. Tout cela dans un contexte marqué par une gestion complètement décousue de la pandémie.

Domage qu'on ne soit pas à la fin octobre plutôt qu'à la mi-juin. L'élection n'aura lieu que le 3 novembre prochain, mais déjà plusieurs observateurs voient le président Trump engagé sur une longue pente descendante. De plus en plus de républicains prennent leurs distances du président qui met en branle sa campagne pour être reconduit dans ses fonctions.

Le plus récent coup spectaculaire est venu jeudi de la Cour suprême, pourtant à majorité conservatrice. Dans une décision rendue à cinq juges contre quatre, la Cour a statué que le programme de protection dont bénéficient 700 000 jeunes migrants qu'on appelle aussi les «Dreamers» devait être maintenu. Le président Trump souhaitait abolir le statut accordé par l'administration de son prédécesseur, Barack Obama, à ces migrants arrivés clandestinement aux États-Unis lorsqu'ils étaient enfants. La majorité des juges a plutôt conclu que la volonté de l'administration Trump de supprimer le programme DACA (pour *Deferred Action for Childhood Arrivals*) était «capricieuse» et «arbitraire». Ou si on préfère: politique.

C'est un sérieux revers pour Trump, qui pensait sans doute qu'avec une majorité de juges à tendance conservatrice, la Cour suprême allait être son alliée dans certaines batailles juridico-politiques.

Lundi, le plus haut tribunal du pays avait frappé aussi fort avec ce jugement, rendu cette fois à six

contre trois, qui concluait que la loi fédérale interdisant la discrimination fondée sur le sexe protège également les employés LGBTQ. Ceux-ci ne peuvent donc pas être congédiés en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Là encore, c'est une rebuffade pour Trump, qui s'était opposé à cette interprétation étendue.

«Avez-vous l'impression que la Cour suprême ne m'aime pas?», a tweeté le président en dénonçant ces décisions. Ses partisans acquiesceront sans doute, mais la réalité, c'est que la Cour suprême préfère être loyale à la Constitution plutôt qu'à un homme. Ça, c'est plutôt rassurant.

Comme si ce n'était pas assez, l'ex-conseiller à la sécurité nationale a donné une série d'interviews en marge du lancement de son livre explosif. John Bolton a affirmé qu'il ne pense pas que Donald Trump soit apte pour la fonction de président et qu'il n'a pas les compétences pour occuper ce poste. Certaines révélations s'annoncent explosives et dévastatrices.

Ajoutons à cela cet étrange épisode d'utilisation du triangle rouge inversé – un symbole autrefois utilisé par les nazis pour identifier les dissidents politiques dans les camps de concentration – dans des publications sur les réseaux sociaux. Facebook les a supprimées parce que l'utilisation de ce symbole viole la politique contre la haine organisée. Ces messages, lancés sur la page de Trump mais aussi sur celle de sa campagne et sur celle du vice-président Mike Pence, dénonçaient les émeutiers d'extrême gauche et invitaient à signer une pétition pour que le mouvement *antifa* soit désigné comme une organisation terroriste.

Enfin, comme cinq ou six mauvaises nouvelles n'arrivent jamais seules, Trump traîne la patte dans tous les plus récents sondages, maintenant par une dizaine de points derrière Joe Biden. Dans les États où l'élection va se jouer (Pennsylvanie, Michigan, Floride, Caroline du Nord, Arizona et Wisconsin), le candidat démocrate le devance.

Ça regarde mal pour Donald Trump. Et sûrement un peu mieux pour les États-Unis.

### Fin de tournoi pour François-Philippe Champagne...



Isabelle 2020

MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE  
Collaboration spéciale

«Le Canada est un pays qui se tient debout. On n'a pas le choix, on n'a pas de siège.» – Justin Trudeau

### CARREFOUR DES LECTEURS

#### La Ville de Trois-Rivières devrait planter des arbres plutôt que les distribuer

Lettre adressée aux membres du conseil municipal de Trois-Rivières.

La Ville de Trois-Rivières vient d'annoncer que 600 arbres seront donnés aux citoyens à l'automne. Je fais le lien avec les 600 arbres que la Ville ne savait pas où planter...

J'ai une suggestion bien importante pour notre quartier. Demeurant sur la rue Parent, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, il y a un mini parc devant ma maison. Un deuxième parc identique se trouve sur la même rue. Malheureusement la majorité des arbres qu'on y trouve sont de magnifiques frênes attaqués par l'agrile. Ces arbres sont entourés d'un ruban

vert, signe qu'il devront être abattus. Ne serait-il pas logique d'en planter de nouveaux dans un délai très bref?

Je ne comprends absolument pas cette décision de donner des arbres aux citoyens alors que la Ville néglige de combler les besoins de nos espaces verts communs.

Je n'ai pas besoin de vous sensibiliser au fait que les îlots de chaleur sont nombreux à Trois-Rivières. La situation climatique exige de la prévoyance et de l'action à court terme. La croissance d'un arbre mature prend 40 ans plus ou moins. Je m'engage à trouver des bénévoles pour la plantation de remplacement des cinq frênes en perdition dans cet espace de verdure. Il faudrait choisir des espèces indigènes ne craignant ni le sable, ni la sécheresse, ni l'hiver.

Je me sens désemparée devant l'inertie généralisée et l'indifférence face à l'urgence de contrer la menace climatique qui affectera plus vite qu'on ne le croit toute vie

sur terre.

J'ajouterai un peu cyniquement que les autorités de tous niveaux s'ingénient actuellement à amuser le peuple à court terme au risque de négliger sa future viabilité. Je comprends que ce n'est pas toujours profitable électoralement de planter des arbres mais qu'advient-il de nous d'ici quelques années?

Lise Landry  
Trois-Rivières

#### Écrivez-nous

Écrivez-nous à [opinions@lenouvelliste.qc.ca](mailto:opinions@lenouvelliste.qc.ca)

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web [lenouvelliste.ca/opinions](http://lenouvelliste.ca/opinions) votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.



## CARREFOUR DES LECTEURS

# Une révision de la politique de l'immigration s'impose

Comme certains l'ont évoqué, ne pourrait-on pas ouvrir aux réfugiés les programmes d'immigration économiques? Ainsi le réfugié serait admis selon ses compétences et apte à combler les besoins en main-d'œuvre et ne serait plus la personne qui reçoit passivement de l'aide.

Ce dont le Québec a un besoin criant, ce sont des personnes qui maîtrisent les technologies de pointe et les méthodes scientifiques; par exemple, des analystes-programmeurs, des développeurs de logiciels, des concepteurs de circuits intégrés numériques, des ingénieurs mécaniques, des ingénieurs en robotique, des infirmières cliniciennes, etc. Mais aussi du personnel expérimenté, notamment en agriculture. Une telle immigration serait une source de prospérité pour le Québec. Le Québec n'aurait pas à payer pour leur formation car ils arriveraient ici à un âge où ils sont immédiatement productifs et, ce qui n'est pas négligeable, prêts à donner leur part d'impôts.



Pour l'auteur de cette lettre, il est temps que les décisions sur les politiques d'immigration soient prises par les seuls Québécois. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le monde change. L'évolution des mentalités s'accélère. Sans contredit, la politique de l'immigration instituée par Pierre Elliott Trudeau, il y a plus de 40 ans (1978) est plus que désuète. Peut-on croire qu'en 2020 le Québec n'a aucun pouvoir sur l'accueil et l'acceptation ultérieure des réfugiés et sur le volet

réunification des familles? Il faut comprendre que Pierre Elliott Trudeau était mû par un sentiment anti-souverainiste, ce qui le poussait constamment à user de politiques coercitives qui visaient à affaiblir le Québec par rapport au reste du Canada ainsi qu'à diviser les Québécois entre eux. C'est

pourquoi l'apport des catégories – réfugiés et regroupement des familles – tendait surtout à augmenter le nombre des anglophones au détriment des francophones. En effet, plus d'immigrants qui viennent grossir les rangs des anglophones (on connaît l'attrait de la langue anglaise), c'est plus de votes pour le NON lors d'un référendum. René Lévesque l'avait compris. Malgré que le nombre des immigrants à son époque ne s'élevait qu'à 17 000, il disait que le fédéral travaillait à «noyer les francophones».

Qui plus est, lors de sa mise en place, la politique du multiculturalisme de Trudeau père a envoyé le message à ces communautés immigrantes de refuser l'assimilation. Il obligeait ainsi le Québec à respecter la diversité des langues et des cultures; et pour être sûr que le Québec soit dans son état, Trudeau a renforcé le multiculturalisme par la Charte des droits et de libertés en 1982. Une épine dans le cœur du Québec. Car si cette mosaïque de langues et de diversités culturelles n'a presque pas d'influence

dans le reste du Canada, où elle ne menace en rien la prédominance culturelle canadienne anglaise, elle est drôlement handicapante pour le Québec, la minorité francophone représentant à peine 2 % en Amérique du Nord. Conséquence: le peuple québécois est ravalé au rang de simple minorité ethnique parmi d'autres. Disparu le dualisme des deux nations fondatrices.

Rien n'a changé depuis 40 ans. Nous avons maintenant le fils qui suit aveuglément la stratégie de son père depuis qu'il a pris le pouvoir en 2015. Ses politiques sur l'immigration suscitent justement ce sentiment d'un peuple minoritaire asservi, vivant des heures d'incertitude, ne participant pas aux décisions qui le concernent.

L'infantilisation du Québec par le fédéral en matière d'immigration doit cesser. Il est temps que les décisions sur les politiques d'immigration soient prises par les seuls Québécois.

Roger Greiss  
Shawinigan

## Assez de rapports, assez de commissions: nous voulons une action immédiate

Les auteurs, Ghislain Picard et Terry Teegee, sont respectivement chef régional de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et chef régional de l'Assemblée des Premières Nations de la région de la Colombie-Britannique.

Les Autochtones sont tués par la police. Nous sommes incarcérés à un taux bien supérieur à celui du reste de la population canadienne. Nos enfants sont pris dans un cercle vicieux et continuent d'être appréhendés et placés dans des foyers d'accueil, où trop d'entre eux finissent incarcérés et emprisonnés ou pire: morts!

Il pourrait y avoir une autre commission, un autre rapport sur la vague actuelle de meurtres et d'agressions, mais encore, aucune mesure n'est prise pour donner suite aux recommandations et, malheureusement, rien ne sera fait pour mettre fin à la violence, la discrimination, le racisme et les abus contre les peuples autochtones qui sont ancrés dans le système judiciaire canadien.

Entre 1967 et 2019, il y a eu treize rapports de ce type. Nous n'avons pas besoin d'études

supplémentaires, nous connaissons les problèmes, nous devons agir maintenant.

La Charte des droits et libertés, la Loi canadienne sur les droits de la personne et les instruments internationaux des droits de la personne tels que la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autoch-

### Une autre commission d'enquête n'ajoutera rien à ce que nous savons déjà

tones ne protègent pas nos peuples, parce que le Canada ne respecte pas sa Constitution, et encore moins la relation de Nation à Nation. Les treize rapports contenant des centaines de recommandations tout aussi répétitives les unes que les autres ne sauvent pas de vies.

Il suffit de regarder la vidéo de la force policière excessive exercée à l'endroit du chef Allan Adam, il s'agit d'un exemple parfait du racisme systémique qui sévit dans tout le pays, c'est clair et simple: notre peuple est enragé. Pas plus tard que vendredi dernier, un agent de la GRC a tiré sur Rodney Levi et l'a tué, le deuxième autochtone à être tué au Nouveau-Brunswick en autant de semaines.

Il y a deux semaines, Chantel Moore, une femme autochtone de 26 ans originaire de la Colombie-Britannique, a été abattue par la police d'Edmundston. Le charnier déborde.

L'actualité canadienne documente les traumatismes les uns après les autres. Nous devons mettre fin au

racisme et à la discrimination ainsi qu'à la force excessive

pratiquée par les forces de police canadiennes. Nous devons également mettre fin à l'impunité dont jouissent les agents de police. La discrimination fondée sur la race est illégale et la violation des droits fondamentaux d'une personne est un acte qui mérite l'intervention de la police, pas plus de violence policière.

Une autre commission d'enquête n'ajoutera rien à ce que nous savons déjà. La poursuite des agressions violentes de la police contre nos communautés en est un cruel rappel. La relation négative entre les peuples autochtones et la police a déjà été largement documentée. Nous savons que nous avons dix fois plus de chances d'être tués par la

police que les autres citoyens canadiens. Nous savons que les femmes autochtones représentent la population carcérale qui augmente le plus rapidement. Une autre enquête judiciaire ne changera pas ces faits.

La colère gronde à nouveau. Nous sommes à des années-lumière de la justice, de l'équité et de la sécurité dont jouissent la plupart des citoyens canadiens. L'injustice et la violence se poursuivront si les Canadiens ne trouvent pas le courage et la détermination nécessaires pour apporter de sérieux changements à notre système de «justice». Pour les peuples autochtones au Canada, il s'agit d'une question de vie ou de mort. Il existe d'autres forces meurtrières qui tuent les peuples autochtones du Canada depuis bien trop longtemps et qui sont bien pires que le virus de la COVID-19: il s'agit de la discrimination et du racisme.

Jusqu'à présent, les dirigeants canadiens n'ont pas trouvé le courage d'affronter la GRC, le Service correctionnel du Canada et le ministère de la Justice. Ils ont du sang sur les mains.

Nous demandons une stratégie et un plan d'action nationaux en matière de justice pour les Premières

Nations. Nous exigeons une restructuration des services de police dans ce pays. Nous n'accepterons pas de formation de sensibilisation, ni d'excuses, ni de pratiques d'embauche symboliques. Aucune de ces approches ne fait vraiment différence quand on regarde les chiffres. Nous voulons des solutions fondées sur des données probantes à un problème pour lequel nous disposons de trop de preuves pour l'ignorer. Cela signifie qu'il faut envisager des solutions audacieuses, notamment en supprimant le financement des services de police et en l'utilisant pour embaucher des travailleurs sociaux et d'autres professionnels non violents afin d'intervenir lorsqu'une personne a une urgence de santé mentale. Cela signifie qu'il faut retirer les armes mortelles de la police. Cela signifie transférer les services de police de la GRC aux gouvernements des Premières Nations.

Cela signifie également que le gouvernement fédéral ne traînera plus les pieds en matière de justice à l'endroit des Premières Nations. Nous continuons à mourir, et vous continuez à parler. Nous en avons fini avec les discussions. Il est temps d'agir.

# Les gîtes, grands oubliés



**PAULE VERMOT-DESROCHES**  
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

**SHAWINIGAN** — Alors que l'industrie touristique et de loisir se déconfiner de plus en plus, les propriétaires de gîtes piaffent d'impatience de pouvoir de nouveau être opérationnels. Qui plus est, le Plan de relance de l'industrie touristique proposé par Québec pour plus de 750 M\$ ne laisserait que des grenailles aux quelque 1000 gîtes québécois, dont une quarantaine en Mauricie.

Pour Pierre-Yves Amey, propriétaire du Gîte aux Orchidées situé sur le Chemin du Parc-National à Shawinigan, cette aide financière se traduira par un chèque d'un peu moins de 20 \$, alors qu'il est présentement en train de manquer une grande partie de sa haute saison touristique. «C'est ridicule ce qu'on va recevoir», note-t-il.

En fait, ce qui a été prévu pour les gîtes à l'intérieur du plan de relance, c'est le remboursement de la taxe d'hébergement pour les mois de janvier à mars. Sur 750 M\$, ce sont un peu moins de 300 000 \$ qui reviendront aux gîtes partout au Québec, estime Pierre Robinette, propriétaire de gîte et président de Tourisme Memphrémagog, qui a notamment travaillé à présenter un plan de déconfinement des gîtes à la Santé publique il y a plus de dix jours maintenant. Un plan qui n'a toujours pas reçu de réponse, puisque les gîtes n'ont



Pierre-Yves Amey du Gîte aux Orchidées. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

toujours pas l'autorisation d'ouvrir.

«Juste dans ma région, je sais déjà que quatre ou cinq gîtes vont fermer leurs portes, parce qu'ils ne peuvent plus supporter la pression financière. Et les propriétaires ne sont admissibles à aucune aide gouvernementale, à moins qu'on fasse des emprunts pour effectuer des travaux d'infrastructures. Mais nous sommes des gîtes, on ne va quand même pas investir pour faire des centres de congrès», image-t-il ironiquement.

«Il n'y a rien qui a bougé pour nous. On veut des aides concrètes, et on veut pouvoir ouvrir. On dirait qu'on nous balaie sous le tapis. On n'a pas l'impression d'être entendus en ce moment», résume Pierre-Yves Amey, qui envisage d'ouvrir 50% de ses chambres sans y servir le petit déjeuner, ce qui pourrait à tout le moins sauver une partie de la saison sans qu'il opère de façon illégale.

Ailleurs en Mauricie, des propriétaires de gîtes ont choisi de

convertir leur espace en chalet à louer, histoire de ne pas tout perdre dans cet été qui s'annonce difficile pour eux si une réouverture ne survient pas rapidement.

«On meurt littéralement, et le gouvernement ne bouge pas. Par son inaction envers nous, il est en train de transformer des petits commerçants honnêtes en délinquants», résume Jeanne Charbonneau, propriétaire du Gîte du Lac-à-la-Tortue, qui a décidé de fonder un regroupement des propriétaires de gîtes pour pouvoir mieux se faire entendre.

Cette dernière indique que parce que son établissement était fermé cet hiver, elle ne touchera pas un seul sou de l'aide financière proposée par Québec, puisqu'elle n'a versé aucune taxe d'hébergement entre janvier et mars. Pour d'autres gîtes, ce remboursement pourrait se traduire par des montants aussi ridicules que 6\$ ou 8\$, note-t-elle.

«Selon les calculs qu'on a faits, les gîtes rapportent pas moins de

14 M\$ à l'État en taxes par an au Québec. Mais on nous offre qu'une aide de 300 000 \$, en plus de nous exclure de toutes les aides disponibles. Notre industrie représente l'équivalent de 60 hôtels de 50 employés chacun, mais on ne nous verse que 300 000 \$ sur un plan d'aide de 740 millions», déplore Mme Charbonneau, qui indique qu'elle aurait apprécié être mieux représentée par l'Alliance de l'industrie touristique du Québec dans ce dossier.

## APPUIS

À Tourisme Mauricie, on appuie complètement les demandes formulées par les gîtes. Le directeur général, Stéphane Boileau, estime qu'il est plus que temps que le gouvernement annonce leur réouverture.

«Je comprends que la situation n'est pas facile à gérer en ce moment, mais il y a aussi une logique à respecter. Quand on regarde tout ce qui a été rouvert, qu'on permet des rassemblements intérieurs de 50 personnes, ce n'est pas normal que les gîtes ne soient pas encore ouverts. Ils ont la possibilité pour la très grande majorité d'aménager les espaces afin de respecter les mesures sanitaires et de pouvoir en partie sauver leur saison touristique. Il va falloir que quelque chose se passe», considère Stéphane Boileau.

Ce dernier insiste pour dire que son organisme poursuit les représentations à l'interne en ce sens. Des rencontres doivent d'ailleurs avoir lieu ce vendredi au sujet des gîtes. Il espère pouvoir obtenir des nouvelles encourageantes.

## RELANCE DE L'ÉCONOMIE

# Les quatre centrales proposent un Buy Québec Act

**MONTRÉAL (PC)** — Alors que le déconfinement va bon train et que Québec planifie la relance de l'économie, les quatre centrales syndicales lui suggèrent d'adopter un Buy Québec Act, un peu comme il existe un Buy America Act aux États-Unis.

La FTQ, la CSN, la CSQ et la CSD ont préparé conjointement un document de 44 pages sur l'économie qu'elles aimeraient voir renaître, après le plus fort de la crise du coronavirus.

Entre autres moyens, elles suggèrent un Buy Québec Act, qui irait plus loin que le seul fait de favoriser l'achat local. Il s'agirait d'une politique d'approvisionnement pour accroître la capacité de fabrication québécoise de certains produits

– ce qui peut se faire en respectant les grands accords commerciaux internationaux, affirment-elles. «Consommer local, c'est bien. Produire au Québec, c'est mieux», résumant les quatre centrales.

Elles ciblent trois secteurs plus particulièrement: les produits pharmaceutiques, les équipements médicaux comme les masques et les produits bioalimentaires.

Dans le domaine pharmaceutique, elles demandent d'ailleurs de ne plus laisser les entreprises privées déterminer seules des priorités de recherche.

Dans le domaine bioalimentaire, elles conseillent de «travailler à améliorer son autosuffisance alimentaire». «Il est trop risqué

de dépendre exclusivement de quelques pays, notamment la Chine, pour la production de biens essentiels. L'économie mondiale doit être réorganisée de manière à favoriser la résilience des économies nationales devant des crises comme la COVID-19», écrivent-elles.

Les quatre suggèrent aussi une «réindustrialisation» du Québec, davantage axée sur la deuxième et la troisième transformations des ressources naturelles.

Les centrales proposent également qu'à moyen et long terme, l'aide aux entreprises soit accordée en contrepartie de création d'emplois, de conditions salariales, de résultats environnementaux et d'investissements sur le territoire.

Elles insistent aussi pour qu'aucune aide de l'État soit accordée à une entreprise qui fait affaire dans les paradis fiscaux ou qui fait de l'évitement fiscal.

Pour la relance, elles rappellent que le Fonds de solidarité de la FTQ et Fondation CSN sont déjà là pour épauler des entreprises.

Et alors que le ministre des Finances, Eric Girard, s'est déjà engagé à ne pas hausser les impôts et la Taxe de vente du Québec pour dégager davantage de revenus, les quatre l'invitent à la prudence à ce chapitre. «Les centrales syndicales estiment qu'il est trop tôt pour exclure une telle option», écrivent-elles dans leur document sur la relance.

TORONTO  
15 479,83  
+ 51,14

NEW YORK  
26 080,10  
- 39,51

S&P 500  
3115,34  
+ 1,85

PÉTROLE  
\$US 39,05  
\$US + 0,84

DOLLAR  
€US 73,59  
€US - 0,18

EURO  
\$CAN 1,5238  
€CAN + 0,15

## RELANCES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

## Présence régionale plus forte pour IQ

**MARC ROCHETTE**

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Investissement Québec (IQ) vient de compléter le regroupement des bureaux régionaux du ministère de l'Économie et de l'Innovation à ceux d'IQ, de même que l'intégration des équipes du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et d'Export Québec au sein de la société d'État.

La mise en commun de ces forces vives concrétise la création du nouvel IQ. Le réseau d'IQ, représenté dans toutes les régions, constitue désormais la principale porte d'entrée des entreprises et permet d'alléger leurs démarches pour accéder aux différents services d'accompagnement et aux nombreuses solutions financières disponibles.

L'ajout des équipes régionales du MEI à celles d'IQ permettra de bonifier l'offre de services pour les entrepreneurs et dirigeants d'entreprises qui cherchent des services d'accompagnement et des

solutions de financement adapté ou des investissements, pour soutenir le développement de leur entreprise, qu'elle soit petite ou grande, une coopérative ou une entreprise d'économie sociale.

Aux équipes d'IQ déjà présentes, de nouveaux spécialistes et conseillers s'ajoutent pour atteindre un total de 10 personnes dédiées au développement économique régional en Mauricie et 19 au Centre-du-Québec.

Le leadership de ces équipes sera assumé par Guylaine Mathieu, directrice régionale principale, Mauricie, Estrie et Centre-du-Québec, aux côtés de Martin Belleville, directeur régional, Mauricie et Nathalie Desjardins, directrice régionale, Centre-du-Québec.

En Mauricie, les équipes seront basées au 100, rue Laviolette, à Trois-Rivières tandis que celles du Centre-du-Québec travailleront au 330, rue Cormier, à Drummondville, et au 62, rue Saint-Jean-Baptiste, à Victoriaville.

Cette réunion des bureaux régionaux résulte du mandat élargi que

le gouvernement du Québec a confié à Investissement Québec. Dans la foulée, l'organisation s'est dotée d'une nouvelle image de marque, plus audacieuse avec la création d'Investissement Québec Mauricie et d'Investissement Québec Centre-du-Québec.

L'intégration de l'équipe d'Export Québec à celle d'Investissement Québec International - une division d'IQ - officialisée aujourd'hui, permet d'appuyer les entreprises en matière d'exportation et de commerce extérieur, en collaboration avec les équipes économiques des bureaux du Québec à l'étranger. Au total, Investissement Québec pourra compter sur plus d'une centaine d'experts en commerce extérieur pour soutenir les entreprises.

Ce faisant, les entreprises souhaitant développer, accroître ou diversifier leurs exportations peuvent cogner à la porte d'Investissement Québec afin de profiter de services d'accompagnement personnalisé, de ciblage de clients et d'opportunités d'affaires, d'organisation de rencontres avec des acheteurs et

de missions commerciales à l'étranger, en plus d'explorer les solutions financières disponibles.

Cette nouvelle offre de soutien à l'exportation s'ajoute au mandat d'attraction d'investissements étrangers dans toutes les régions du Québec qu'assume déjà la société d'État, grâce à une équipe de démarcheurs présente dans 12 bureaux à l'étranger. Investissement Québec entend travailler en collaboration avec les différentes organisations régionales d'aide à l'exportation et d'attraction d'investissements étrangers.

Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) a été intégré à Investissement Québec le 1er avril et est maintenant désigné par Investissement Québec - CRIQ. Ainsi, les entreprises de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont accès chez IQ à des services d'innovation industrielle et d'accompagnement technologique pour accroître leur productivité, leur compétitivité et leur performance environnementale, de même qu'à une offre de simulations, essais et analyses intégrées au Québec.

Avec son équipe d'experts multidisciplinaire, ses laboratoires à la fine pointe de la technologie et son vaste réseau de partenaires, Investissement Québec - CRIQ est un chef de file de l'innovation industrielle au Québec depuis 50 ans.

«Notre gouvernement s'est donné comme objectifs d'accélérer les investissements des entreprises, notamment en innovation, d'attirer plus d'investissements étrangers ainsi que d'accroître et de diversifier les exportations. Le contexte conjoncturel dans lequel nous nous trouvons depuis quelques mois rend la réalisation de ces objectifs encore plus importante pour relancer l'économie dans toutes les régions du Québec. En simplifiant les processus de communication, les changements annoncés aujourd'hui seront significatifs et bénéfiques pour les entreprises et les investisseurs. Sans contester, le Québec vient de se doter d'un grand réseau économique connecté sur les régions et le monde», a indiqué Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation.

## Appel à la solidarité pour soutenir les entreprises dans Mékinac

**MATTHIEU MAX-GESSLER, JOURNALISTE POUR L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL LE NOUVELLISTE**

m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca

**SAINT-TITE** — La MRC de Mékinac a lancé jeudi la campagne Ensemble pour notre Mékinac visant à soutenir les entreprises sur son territoire, en invitant la population à se procurer des bons d'achat en ligne.

Il est possible d'acheter des bons de 25 \$, 50 \$ ou 75 \$ sur la plate forme laruchequebec.com. La MRC bonifiera ces bons en y ajoutant 10 \$, 20 \$ ou 35 \$ supplémentaires.

«Notre objectif est d'augmenter le pouvoir d'achat des citoyens en donnant cette bonification. On voulait aussi augmenter l'argent dépensé dans les commerces», explique Nadia Moreau, directrice du service de développement économique de la MRC de Mékinac.

La contribution de la MRC est plafonnée à 10 000 \$.

Soixante-quinze entreprises de différents secteurs participent à cette campagne.

Deux organismes communautaires bénéficieront également de cette campagne. En effet, par l'entremise de son programme Du cœur à l'achat, Desjardins remettra un montant équivalent à celui dépensé par les citoyens à la Maison des familles de Mékinac et à Partenaires action Jeunesse Mékinac.

«Quand on a choisi les organismes qui bénéficieraient de cette campagne, c'était

en plein au moment où on parlait des jeunes, alors qu'on savait que le retour au secondaire ne se ferait pas. On s'est dit que les jeunes étaient peut-être un peu oubliés dans cette crise. Sachant qu'on a des organismes impliqués pour les jeunes sur notre territoire, on s'est dit qu'on pourrait leur donner un coup de pouce pour organiser des activités pour eux. C'était une belle occasion de les aider», souligne Mme Moreau.

La contribution de Desjardins à ces deux organismes est elle aussi plafonnée, à la hauteur de 25 000 \$.

La solidarité mékinacoise n'a pas mis de temps à s'exprimer sur le site de La Ruche. En fin d'après-midi, plus de 60 personnes avaient déjà contribué à cette campagne, pour un montant de près de 11 000 \$.

«On avait déjà commencé à en parler aux entreprises, alors elles aussi en ont parlé autour d'elles. Les gens avaient hâte que ça commence, hâte d'aider le milieu. La bonification qu'offre la MRC aide aussi», explique Mme Moreau.

Celle-ci espère que cet élan de soutien se poursuivra même après l'épuisement de la contribution de la MRC.

La campagne se poursuit jusqu'au 19 juillet. Les bons achetés en ligne seront envoyés par la poste au cours du mois d'août.

La liste des entreprises participantes se trouve sur la page de la campagne, sur le site de La Ruche (<https://laruchequebec.com/projet/ensemble-pour-notre-mekinac-7368/>).

## PRIORITÉ DES CHENAUX

## Des bons d'achat et des paniers cadeau pour soutenir les commerçants

**MATTHIEU MAX-GESSLER, JOURNALISTE POUR L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL LE NOUVELLISTE**

m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca

**SAINT-LUC-DE-VINCENNES** — La MRC des Chenaux lançait elle aussi une campagne d'achat local jeudi visant à soutenir les entreprises de son territoire et quatre organismes communautaires.

Cette campagne baptisée Priorité des Chenaux est réalisée avec le soutien du programme Du cœur à l'achat de Desjardins. Les participants sont invités à se procurer un bon d'achat chez l'un des commerces et entreprises participants. Desjardins versera l'équivalent du montant déboursé aux organismes communautaires sélectionnés, soit les Centres d'action bénévole de la Moraine et des Riverains, la Maison de la famille des Chenaux et Proches aidants des Chenaux, jusqu'à concurrence de 25 000 \$.

Il s'agit d'un nouveau coup de pouce local pour aider les entreprises de la MRC à se remettre à flot après avoir traversé la tourmente des dernières semaines. Marie-Pier Lemaire, agente de développement culturel et des communications à la MRC des Chenaux, se dit cependant certaine que la population sera au rendez-vous pour les soutenir. «On sent que les gens sont enthousiastes, ils ont hâte de retourner dans les commerces qui avaient fermé. On sent déjà une vague de solidarité», se réjouit-elle.

«Le moral des troupes est bon, on se serre les coudes très forts. On a l'habitude d'être tissés serrés et on va le voir dans la campagne. Ça fait

à peine une heure que la campagne est lancée et on a déjà 4 % de notre objectif qui est atteint», ajoute-t-elle.

La touche personnalisée de la MRC des Chenaux se retrouve dans l'offre de quatre paniers cadeaux thématiques. Un panier regroupe des boissons alcoolisées de la Ferme du Tarieu et des Boissons du Roy, un second comprend des produits corporels et de détente, comme du savon, de la crème hydratante, des arômes à diffuser et des chandelles de la Ferme récréative Caza, Bambou d'Chou, Pranasens et du Fief d'Orvilliers, et un troisième comprend des produits alimentaires venant des Boissons du Roy, de Massibec, de la Fabrique gourmande, du Fief d'Orvilliers et de Blanc cassé.

Le quatrième panier est composé exclusivement de produits culturels, une dimension que la MRC souhaitait à tout prix inclure dans sa campagne. «C'était super important pour nous d'intégrer les artistes de la MRC dans notre démarche. Après tout, c'est quelque chose avec laquelle on se démarque», souligne Mme Lemaire.

Le panier comprendra des albums d'Éric Massion et de Phil G. Smith, des cartes de souhait de la Galerie d'Art Céline Tanguay et de Raymond Quenneville ainsi que le livre Gens de rivières de Johanne Germain (Éditions du Wampum).

Le prix des paniers varie entre 40 \$ et 80 \$. Il sera possible de les récupérer une fois la campagne terminée, soit après le 18 juillet. Quant aux bons achetés en ligne, ils seront expédiés à la poste.

La campagne est accessible sur le site laruchequebec.com (<https://laruchequebec.com/projet/priorite-des-chenaux-7411/>).

RÉOUVERTURE DES INSTITUTIONS MUSÉALES DE LA RÉGION

# La lumière au bout du tunnel



**FRANÇOIS HOUDE**  
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — C'est dans un décorum inhabituel, mais rien n'est habituel dans la situation que nous vivons depuis trois mois, qu'on a célébré jeudi la réouverture des musées, centres d'exposition, centres d'interprétation et lieux historiques de la région.

Culture Mauricie a réuni des intervenants de la politique comme de la culture pour non seulement souligner fêter cette nouvelle étape du déconfinement mais surtout lancer une invitation au public à se rendre dans ces lieux de culture au cours de la saison estivale.

Le directeur général de Culture Mauricie Éric Lord a parlé d'une relance de la vie culturelle en Mauricie à un moment où elle en a grand besoin. Il estime à près de 35% les pertes financières tant pour les organismes que les institutions au cours de la période de confinement. L'annonce par le gouvernement de la réouverture des musées le 22 mai dernier a marqué un point tournant mais beaucoup de travail a dû être accompli depuis pour que les institutions soient en mesure d'ouvrir leurs portes ce qu'elles feront toutes.

Le Musée des Ursulines, le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, le Domaine seigneurial de Sainte-Anne-de-la-Pérade, le Vieux presbytère de Batiscan ainsi que le Centre d'exposition Léo-Ayotte de Shawinigan l'ont déjà fait. Le 20 juin, ce sera le Musée POP alors que le 23, Boréal, l'Église St. James feront de même. Le 25 juin, au tour du Musée Pierre-Boucher. La Cité de l'énergie ouvrira le 27 juin et l'Église Notre-Dame-de-la-Présentation de Shawinigan, le 2 juillet. Le 3 juillet, ce sera le tour de l'Espace Pauline-Julien, du Manoir Boucher de Niverville et la Petite Place des arts de Saint-Mathieu-du-Parc. Le 8 juillet, le Village du bûcheron rouvrira alors que le Centre d'exposition Raymond-Lasnier et la Galerie d'art du Parc feront de même le 1er août.

Le maire de Trois-Rivières Jean Lamarche a rappelé qu'on tient souvent la culture pour acquise



Des intervenants tant du monde politique que culturel se sont réunis sous l'égide de Culture Mauricie pour célébrer la prochaine réouverture de toutes les institutions muséales de la région. De gauche à droite, on retrouve, Sandie Letendre, présidente de Culture Mauricie et directrice générale de la Cité de l'énergie, Michel Angers, maire de Shawinigan, Éric Lord, directeur de Culture Mauricie, Jean Lamarche, maire de Trois-Rivières et Émilie Papillon, présidente de Médiat-Muse. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS.

mais que la crise nous a rappelé à quel point elle est fragile. «C'est quand on en est privé qu'on mesure l'importance de la culture. J'invite les gens à aller visiter un musée qu'ils n'ont pas visité depuis longtemps. Il faut maintenant faire l'effort de redécouvrir sa ville et se réapproprier notre culture. À noter que c'est encore plus facile grâce à la carte-musée qu'on peut se procurer auprès de Tourisme Trois-Rivières.»

Le maire de Shawinigan Michel Angers était également de cette cérémonie et il a aussi rappelé l'importance de la culture, «... une industrie primordiale pour chacune de nos communautés. Ça procure des retombées économiques très importantes. Et comme aime le rappeler le directeur général de Culture Shawinigan Bryan Perreault, investir en culture, ce n'est pas une dépense mais bien un investissement puisque chaque dollar investi en culture au Québec rapporte 1,70 \$ dans l'économie.»

«Cela dit, la culture est beaucoup plus qu'un secteur économique, c'est aussi un facteur de cohésion sociale, d'expression. Le confinement a été difficile mentalement et là, on a une superbe occasion de se réapproprier notre ville, notre culture, notre Mauricie.»

Le maire a aussi tenu à souligner l'incongruité qui fait qu'on peut prendre des métros ou des autobus bondés à Montréal mais qu'on ne peut pas prendre l'ascenseur pour visiter la tour d'observation de la Cité de l'énergie. «Deux poids, deux mesures. La culture est un axe majeur de notre économie et j'ose espérer que les décideurs vont permettre un déconfinement à la hauteur de ce que nous sommes capables de faire en respectant la distanciation sociale.»

Présidente de Culture Mauricie et directrice générale de la Cité de l'énergie, Sandie Letendre a parlé d'un parcours du combattant pour arriver à ouvrir les institutions en fonction des règles sanitaires imposées. «La COVID-19 a été difficile pour tout le monde et nous devons maintenant repenser la façon dont nous allons passer nos vacances. C'est une occasion pour les gens de partout en Mauricie de découvrir et redécouvrir leurs centres d'exposition et musées. C'est le moment ou jamais d'en profiter.»

La présidente de Médiat-Muse Émilie Papillon a indiqué que les institutions de la région ont dû se réorganiser afin de poursuivre leur mission. «Tous et chacun, nous avons été forcés de prendre un

virage virtuel et grâce à un regroupement comme Médiat-Muse, les plus petites institutions privées des revenus ont pu continuer d'avancer par leur contact avec les autres institutions via la visioconférence. C'est un optimisme sans borne du milieu qui nous a permis d'avancer jusqu'à être en mesure d'annoncer la réouverture.»

«Une chose est certaine : la visite muséale s'est trouvée profondément transformée par la crise tout comme les équipes de nos institutions. Les mesures sanitaires sont appliquées partout incluant le lavage des mains, la distanciation sociale, etc. Plusieurs institutions ont fait preuve d'imagination pour trouver des façons de faire novatrices permettant des visites en toute sécurité.»

La présidente a rappelé qu'il est possible d'emprunter la carte Accès-famille dans les bibliothèques de la région pour avoir accès gratuitement aux musées. «Les musées, centres d'interprétations, centres d'exposition et lieux historiques de la Mauricie et du Centre-du-Québec invitent les gens d'ici à être des touristes dans leur propre région. J'espère que les populations mauriciennes et Centriciennes sauront profiter de ce qu'on leur offre.»

## JOURNÉE NATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

## En direct sur le web pour célébrer

AUDREY TREMBLAY

audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca

**LA TUQUE** — Le Centre d'amitié autochtone de La Tuque (CAALT) fêtera la Journée nationale des peuples autochtones en grand ce dimanche. L'organisme s'est associé à la firme Apogée, et DW projects pour en mettre plein la vue lors des célébrations en direct sur le web ce 21 juin de 18 h à 20 h.

«On fait les choses en grand. On travaille vraiment fort pour organiser ça. Ce sera très professionnel et c'est très motivant pour nous. Dimanche, ce sera une émission en direct de deux heures. Il y a beaucoup de logistique en arrière de ça. Il va y avoir des artistes d'un peu partout au Québec et même de l'extérieur. On peaufine notre programmation actuellement [...] Le Centre Sakihikan va se transformer en studio d'enregistrement pour l'occasion», a indiqué Laurianne Petiquay, directrice générale du CAALT.

On a d'ailleurs annoncé que Laura Niquay, Florent Volland, Fawn Wood, Christian Sondakwa Laveau, Sakay Ottawa, Shait, Natasha Kanapé-Fontaine, Ludivine Reding, DJ KZO et plusieurs autres seraient au rendez-vous. Cette soirée sera animée par Mélanie Napartuk et Alfred Biroté.

Cette fête annuelle, forte en couleur et en émotions, est une occasion privilégiée de faire rayonner la richesse de la culture autochtone et de contribuer au rapprochement des peuples. Pour le CAALT,



Le Centre Sakihikan va se transformer en studio d'enregistrement pour la Journée nationale des peuples autochtones.

—PHOTO: AUDREY TREMBLAY

il n'était pas question d'annuler les festivités du 21 juin en raison de la pandémie. «On a cherché des solutions afin de célébrer la Journée nationale des peuples autochtones, qu'on souligne en passant depuis de nombreuses années à La Tuque. On ne voulait pas annuler ça [...] On invite les gens à se joindre à nous en grand nombre sur le Web», souligne Laurianne Petiquay.

Cette dernière a également mentionné qu'une cérémonie du lever du soleil aurait lieu en direct le 21 juin.

Le CAALT profitera de l'occasion pour lancer son tout nouveau projet d'application numérique. Cette dernière permettra dorénavant à la population latuquoise de participer à créer le contenu diffusé sur l'écran d'eau géant du

lac Saint-Louis. «Cette application numérique est super intéressante. Elle a un volet de développement des compétences numériques. [...] On y retrouve la langue Atikamekw, les valeurs autochtones... Il y a un aspect très culturel et un aspect très collectif».

«C'est quelque chose qui va pouvoir grandir dans le temps», a conclu Laurianne Petiquay.

## Picasso, vedette de la première vente post-confinement de Sotheby's

**LONDRES (AFP)** — Une vente exceptionnelle consacrée à Pablo Picasso, la première organisée par Sotheby's à Londres depuis la levée progressive du confinement au Royaume-Uni, a rapporté plus de six millions d'euros, a annoncé jeudi cette maison d'enchères à l'AFP.

La vente aux enchères, qui s'est déroulée en ligne, un créneau que Sotheby's souhaite développer depuis la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus, s'est achevée par l'adjudication de 188 créations de l'artiste espagnol – dessins, céramiques et même des palettes utilisées pour exécuter des toiles célèbres – pour un total de 4,8 millions de livres.

La céramique des années 1950 *Grand vase aux femmes nues* a rafflé la mise la plus élevée, 435 000 livres.

En tout, plus de 200 objets étaient proposés à la vente, dont une soixantaine issus de la collection personnelle de la petite-fille de l'artiste, Marina Picasso, le reste provenant de collectionneurs divers.

Sotheby's a rouvert ses portes au public lundi, à l'instar des autres commerces «non essentiels» au Royaume-Uni.

Mais cette vente en ligne consacrée à Picasso, comme les autres enchères organisées pendant le confinement, marque le virage opéré par la multinationale, pandémie oblige: elle a accéléré le développement de supports numériques, comme des catalogues interactifs en réalité augmentée.

## Ouverture du Domaine seigneurial Sainte-Anne

**SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE (MMG)** — Le Domaine seigneurial Sainte-Anne accueillera à nouveau les visiteurs dès ce samedi 20 juin.

Des visites libres des lieux pourront être faites, en accord avec les directives gouvernementales. Des capsules audio conçues par les guides-interprètes du Domaine seront disponibles sur la plateforme YouTube pour enrichir la visite.

L'exposition permanente Quand l'histoire se raconte permettra aux visiteurs de découvrir l'histoire du site historique par le biais des personnages importants qui l'ont habité, comme Madeleine de Verchères, l'épouse du seigneur Pierre-Thomas Tardieu de La Pérade, l'artiste Elizabeth Hale, nièce du général Jeffery Amherst, et Honoré

Mercier, premier ministre du Québec de 1887 à 1891. Une exposition temporaire, De défricheur à Premier ministre, présentera également l'histoire des bâtisseurs de la municipalité.

Afin de se conformer aux mesures sanitaires exigées par la santé publique, un parcours de visite a été établi pour éviter les contacts entre les visiteurs. La fréquence de nettoyage des surfaces a aussi été accrue. La direction du Domaine invite tout de même les visiteurs qui le souhaitent à porter un masque et à utiliser des méthodes de paiement sans contact.

Le musée sera ouvert tous les jours du 20 juin au 7 septembre, de 10 h à 17 h. La programmation complète est disponible au [www.domaine-steanne.com](http://www.domaine-steanne.com).

## FESTIROULE COUNTRY DE TROIS-RIVIÈRES

## Soirée virtuelle pour la cause

AMÉLIE HOULE

Amelie.Houle@LeNouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — En raison de la situation actuelle, le Festiroule Country de Trois-Rivières a évidemment dû annuler sa 13<sup>e</sup> édition qui devait avoir lieu du 4 au 7 juin. Une soirée web sera toutefois présentée samedi le 20 juin, à 20 h, par la mascotte officielle Westy, sur la page Facebook de l'événement.

Yannick & Alain, Daniel Davidson, Ghyslain Mongeon, Steeve Desmarais et Christian Lemieux se chargeront de la portion musicale de la soirée.

Rappelons que Le Festiroule est un festival-bénéfice qui vient en aide à l'organisme Bureau d'Aide



À défaut de pouvoir présenter un vrai festival cette année, le Festiroule Country de Trois-Rivières présentera une soirée virtuelle ce samedi. — PHOTO D'ARCHIVES

et d'Information sur le Logement adapté – région Mauricie (BAIL-Mauricie), un organisme travaillant à l'amélioration de la qualité

de vie des personnes handicapées en ce qui a trait à l'accessibilité des logements et des lieux publics.

## BOXEURS CONFINÉS

# «J'espère que nous serons les prochains!»

**STEVE TURCOTTE**

CHRONIQUE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca



Mikaël Zewski et Simon Kean ont bien hâte de remonter dans le ring

**L**e déconfinement sportif s'est accéléré ces dernières semaines. Avec la réouverture des arènes dévoilée mercredi, il reste bien peu de disciplines sur les lignes de côté.

La boxe en fait partie. Chez nous, Mikaël Zewski et Simon Kean commencent à taper du pied. «J'espère que nous serons les prochains. Il reste pas mal juste les sports de combat!», souligne Zewski, qui aimerait mieux comprendre le raisonnement derrière la décision de garder son sport au neutre. «Il doit y avoir des raisons, bonnes ou mauvaises... Je regarde ça, je me dis que la boxe professionnelle concerne un très petit pourcentage de la population, on peut se faire tester souvent. Mais bon, j'ai le sentiment que ça achève. À mon avis, on devrait avoir de bonnes nouvelles bientôt!»

Zewski n'a évidemment pas attendu le feu vert pour reprendre l'entraînement. À part le sparring, qui est interdit, il abat chaque semaine la somme de travail nécessaire pour se garder dans une forme le séparant d'un combat de quatre semaines. Son poids est au même point que ses efforts. Lui qui se bat à 147 livres se promène en Mauricie actuellement autour de 168 livres. «Une vingtaine de livres à perdre à quatre semaines d'un combat, c'est pas mal le standard. Je cours cinq fois semaine, je serai prêt quand on fera appel à moi.»

Le protégé d'Yvon Michel a d'ailleurs refusé une première offre il y a trois semaines. Aux États-Unis, la boxe a repris son envol. Top Rank a sondé son intérêt en lui soumettant une bonne offre – de loin supérieure à celle que Camille Estéphan lui avait expédié au début de la pandémie. Le problème, c'est que Zewski ne disposait que de trois semaines pour achever sa préparation. «Ce n'était pas assez. Surtout que je ne peux mettre les gants en ce moment. Il y avait aussi de l'incertitude pour ma mobilité. Est-ce que j'allais traverser les douanes? Tu investis dans un camp et tu es refoulé aux frontières par la suite, ce n'est pas quelque chose qui serait plaisant. Dans ces conditions, on a refusé», confie-t-il. «Par contre, cette offre prouve que mon nom circule aux États-Unis. Nous avons été clairs: à quatre semaines d'avis, on embarque!»

Zewski s'attend d'ailleurs à ce que son prochain combat soit livré de l'autre côté de la frontière, idéalement cet été. «C'est super bien organisé à Las Vegas, il y a trois programmes par semaine. Tu arrives au MGM une semaine avant ton combat, tu es testé puis si tu es ok, on te place à l'intérieur de la bulle où tu restes jusqu'au combat. Tu manges, tu dors, tu t'entraînes sous cette bulle. Au plan télévisuel aussi, ça fonctionne bien. Comme téléspectateur, tu ne te rends pas compte que le gala est présenté à huis clos.»

### KEAN SUR LE POINT DE DÉMÉNAGER

Kean a lui aussi hâte d'être fixé sur son prochain combat. Il a une date en poche, le 18 septembre. Mais pour l'instant, ce gala planifié par son patron Estéphan ne peut quitter la planche à dessin. «Je m'attends



Mikaël Zewski — PHOTO LE SOLEIL ERICK LABBE



Simon Kean — PHOTO LE NOUVELLISTE

à de très bonnes nouvelles bientôt. D'ici la mi-juillet, en fait. Ça tombe bien, c'est le moment pour partir en camp d'entraînement en vue du 18 septembre!»

L'olympien assure qu'il ne se tourne pas les pouces d'ici là. Il a commencé à travailler sous les ordres de Vincent Auclair dans les parcs de la métropole. Il fait la route trois fois par semaine pour rejoindre Auclair. La route sera raccourcie dans deux semaines, puisqu'il déménage à Laval. «J'ai hâte!»

En temps de pandémie, Kean s'est essayé dans le déménagement, une aventure qui a été de très courte durée. Il a aussi aidé quelques amis avec leur toiture, lui qui a une formation de couvreur. «Au départ, je croyais que le confinement allait durer plus

longtemps, c'est pour ça que je me suis parti une entreprise de déménagement. J'ai toutefois eu des pépins d'assurance, alors je l'ai vendue. J'ai fait quelques toits aussi mais sinon, je m'entraîne. Je veux m'assurer d'être prêt quand la cloche va sonner.»

Kean dit avoir hâte de retrouver Auclair au gym de Marc Ramsay. «Au départ, on avait étudié la possibilité que j'aille m'entraîner dans un autre pays. Je réalise que j'ai pris la bonne décision. Il y a juste de la boxe dans ce gym. Pas de filles, pas de boxe récréative, pas de musique. Juste des champions du monde, avec d'autres boxeurs qui sont prêts à faire les sacrifices pour suivre leurs traces. Honnêtement, je sais que je vais beaucoup m'y plaire.»



Les joueurs de l'Impact ont pu recommencer à s'entraîner en équipe jeudi, la Direction de la santé publique du Québec ayant accepté la demande de l'organisation conformément au protocole de santé et de sécurité soumis au gouvernement et à la MLS. — PHOTO PC

## VILLES CANADIENNES EN LICE POUR LE PLAN DE LA LNH

### Un coup de pouce d'Ottawa?

La Presse canadienne

**OTTAWA** — Le gouvernement fédéral aurait pris une mesure pour aider une ville canadienne à devenir l'un des deux sites de la relance de la LNH.

Jeudi, un fonctionnaire fédéral a déclaré à la Presse canadienne que le gouvernement a émis un décret autorisant Vancouver, Edmonton ou Toronto à être choisie.

Le fonctionnaire a demandé l'anonymat, n'étant pas autorisé à parler du décret en public.

Le décret doit être signé par la gouverneure générale.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Marco Mendicino, a publié une lettre disant qu'il est dans l'intérêt national d'avoir une ville canadienne en vedette, après que l'Agence de la santé publique du Canada et les autorités de santé publique de Toronto, Edmonton et Vancouver aient approuvé le plan du circuit Bettman.

Cela s'appellerait une quarantaine de cohorte.

Cette décision permettrait à la LNH de contourner la quarantaine traditionnelle de 14 jours pour quiconque entre au Canada.

Chicago, Columbus, Dallas, Las Vegas, Los Angeles, Pittsburgh et Minneapolis / St. Paul sont également considérées pour les sites centralisés.

La LNH prévoit commencer les camps d'entraînement pour les 24 équipes restantes le 10 juillet en vue des séries, au cours de l'été.

# L'Impact obtient le feu vert

**MONTREAL (PC)** — L'Impact de Montréal a annoncé jeudi que la première équipe peut maintenant s'entraîner en équipe complète au Centre Nutrilait.

La Direction de la santé publique du Québec a accepté la demande de l'Impact de reprendre l'entraînement en équipe complète, conformément au protocole de santé et de sécurité soumis au gouvernement et à la MLS.

«Ça fait du bien. Ça faisait très longtemps qu'on attendait ça, a dit le milieu de terrain Saphir Taïder. S'entraîner en équipe complète, ça change complètement la donne.

«Nous allons travailler sur des automatismes du début de la saison, et sur certaines choses

spécifiques avec l'entraîneur. Nous allons doucement retrouver nos repères et forcément, ça va nous aider pour le tournoi (de relance de la MLS qui débutera le 8 juillet, non loin d'Orlando).»

Evan Bush a lui aussi accueilli d'un très bon œil le retour de ces entraînements réguliers.

«Il y a une nouvelle énergie, a confié le gardien. Ça vous rappelle de ne plus prendre les choses pour acquises. Ce sera ma mentalité chaque jour, en espérant que ce soit la même chose pour les autres gars.

«(Au niveau de la préparation), vous ne savez pas vraiment où vous en êtes avant d'avoir repris votre rythme dans un contexte d'équipe. C'est important pour tout

le monde et pour un gardien, c'est très important.»

«(Le 8 juillet) n'est quand même pas si loin, alors il faut que chaque jour soit productif.»

L'équipe a dû se conformer à un processus de dépistage strict selon les directives de la ligue. Depuis lundi, tous les joueurs ont réussi un test médical et deux tests de réaction en chaîne par polymérase (PCR) à 24 heures d'intervalle, 72 heures avant le début des entraînements.

Les joueurs, le personnel technique et certains membres du personnel essentiels seront testés tous les lundis, mercredis et vendredis. Seuls ceux qui ont des résultats négatifs seront autorisés à accéder

aux installations et à poursuivre leurs activités.

Les joueurs et le personnel essentiel auront donc accès aux installations intérieures du Centre Nutrilait, y compris les vestiaires, les douches et la salle de sport, selon des règles sanitaires strictes.

La MLS a levé le moratoire sur l'entraînement en équipe complète le 4 juin, et ces séances sont maintenant obligatoires pour tous les joueurs.

Conformément aux directives de la MLS, les médias n'auront pas accès aux installations ni au stationnement du Centre Nutrilait, mais le club distribuera du contenu vidéo et photo, ainsi que les commentaires des joueurs.

## CORONAVIRUS

# Le Dr Fauci pessimiste pour la saison de la NFL

**LOS ANGELES (AFP)** — Le Dr Anthony Fauci, immunologiste en chef de la Maison-Blanche, a prévenu jeudi que la saison NFL de football américain aurait du mal à démarrer comme prévu en septembre à cause du coronavirus, sinon dans une «bulle».

«À moins que les joueurs ne soient regroupés dans une bulle, isolés de la population et qu'ils ne soient testés presque tous les jours, il est très difficile d'imaginer comment on pourrait jouer au

football cet automne», a déclaré M. Fauci sur CNN.

«S'il y a une deuxième vague de la pandémie, ce qui est évidemment une possibilité et qui serait encore plus compliqué à cause de la saison de grippe attendue, la saison de football pourrait ne pas avoir lieu cette année», a-t-il insisté.

Les ligues de basket (NBA) et de football (MLS), qui préparent leur arrivée courant juillet chez Disney World à Orlando, ont fait un choix

difficile à imaginer pour la NFL: reprendre la compétition sur un site unique.

«Nous ne pensons pas que ce soit pratique ni adapté», a déclaré le directeur médical de la NFL, Allen Sills. «Quiconque est positif restera en quarantaine jusqu'à ce qu'il soit médicalement autorisé à rejouer.»

La ligue et le syndicat des joueurs demeurent en pourparlers sur les détails exacts des protocoles qui seront mis en place, dont les dépistages.

La NFL fait tout ce qu'il faut pour «atténuer les risques pour la santé des joueurs», a assuré M. Sills. «Ne vous y trompez pas, ce n'est pas une tâche facile. Nous apporterons les ajustements nécessaires pour répondre aux directives de santé publique. Nous serons flexibles pour nous adapter au virus selon son évolution.»

Alors que plusieurs joueurs des Cowboys de Dallas et des Texans de Houston ont été testés positifs au Covid-19 ces derniers jours,

l'entraîneur des Ravens de Baltimore John Harbaugh a exprimé son insatisfaction quant aux mesures de sécurité présentées par la ligue aux clubs, estimant qu'elles étaient «humainement impossibles» à respecter.

La NFL a prévu de faire démarrer les camps d'entraînement en juillet, avec des matchs de présaison en août et l'ouverture de la saison régulière le 10 septembre à Kansas City, entre les Chiefs, champions en titre, et les Texans.